

2023

# RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Budget Principal et Budget annexe « activités spectacles »



©Lionel Pagès/ville de Cergy



# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>5</b>
1. Les produits de gestion courante.....	5
2. Les produits issus de la fiscalité .....	5
3. Les concours financiers de l'Etat :.....	7
4. Les participations .....	8
5. Les compensations .....	8
1. Les charges à caractère général .....	9
2. Les dépenses de masse salariale .....	10
3. Les frais financiers .....	10
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>11</b>
1. Les subventions.....	11
2. Le Fonds de Compensation de la TVA.....	12
3. L'emprunt.....	12
4. Le produit des cessions .....	12
<b>LA DETTE</b> .....	<b>15</b>
<b>BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECTACLES</b> .....	<b>17</b>
<b>PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 PAR POLITIQUE PUBLIQUE</b> .....	<b>18</b>
<b>POLITIQUE PUBLIQUE EDUCATION ET JEUNESSE</b> .....	<b>19</b>
1. Education .....	19
2. Jeunesse .....	20
<b>POLITIQUE PUBLIQUE ANIMATION DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE</b> .....	<b>23</b>
1. Sport.....	23
2. Culture .....	25
3. Vie associative.....	28
4. Vie des quartiers .....	28
5. Artisanat commerce et attractivité .....	30
<b>POLITIQUE PUBLIQUE AMENAGEMENT DURABLE</b> .....	<b>31</b>
1. ASL copropriétés .....	31
2. Cadre de vie et espaces urbains.....	31
3. Hygiène et sécurité civile.....	33
4. La Transition écologique et énergétique .....	33
<b>POLITIQUE PUBLIQUE SOLIDARITES ET INTERGENERATIONNEL</b> .....	<b>36</b>
1. Action sociale et solidarité .....	36
2. La coopération internationale.....	36
3. Egalité, droit des femmes et lutte contre les discriminations.....	37
4. Emploi .....	38
5. Handicap et inclusion .....	38
6. Intergénérationnel.....	39
7. Logement .....	39
8. Parentalité.....	40

9. Petite enfance .....	40
10. Santé .....	41
<b>POLITIQUE PUBLIQUE RESSOURCES.....</b>	<b>42</b>
<b>POLITIQUE PUBLIQUE TRANQUILITE PUBLIQUE .....</b>	<b>44</b>

## PREAMBULE

Selon l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire. Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

La présentation du compte administratif répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité

Le compte administratif constitue un arrêté des comptes de l'Ordonnateur, alors que le compte de gestion retrace les comptes tenus par le Comptable. Ces deux documents doivent être en concordance.

Les comptes qui sont soumis aujourd'hui à votre approbation sont le Compte de Gestion élaboré par le Trésorier Comptable Payeur et, le Compte Administratif (CA) de l'exercice 2023 établi par la Ville de Cergy en tant qu'ordonnateur. Ces comptes sont en parfaite concordance l'un avec l'autre.

Le budget total voté pour l'exercice 2023 s'élevait à 126 670 935,14 €.

Au 31 décembre 2023, ce budget est réalisé à 85,32 % en dépenses et 101,08 % en recettes.

L'analyse du compte administratif 2023 montre que la ville se trouve dans une situation financière saine malgré le contexte inflationniste subi en 2023.

L'analyse des résultats 2023 indique un excédent net (c'est-à-dire après couverture des restes à réaliser) du budget principal de **14 127 696,69 €**.

Le montant total des dépenses réalisées représente 108 077 927,87 €.

Les sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
<b>Fonctionnement</b> (y compris résultat n-1)	84 131 699,13	110 348 368,32
<b>Evolution CA 2023/CA 2022</b>	3,70%	8,95%
<b>Investissement</b> (y compris résultat n-1 / hors reports)	23 946 228,74	17 686 639,62
<b>Evolution CA 2023/CA 2022</b>	32,95%	-16,03%
<b>TOTAL (hors reports)</b>	<b>108 077 927,87</b>	<b>128 035 007,94</b>

## Mouvements réels

Dépenses		Recettes	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Charges de gestion courantes	27 696 023,67	Recettes des services	7 860 034,69
Masse salariale-charges de personnel	55 190 895,16	Remboursement salaires-atténuations charges de personnel	1 009 432,19
Charges financières	698 486,06	Impôts et taxes	58 471 199,37
Charges exceptionnelles	401 928,62	Dotations, subventions et participations	29 343 346,53
Dotations aux provisions pour dépréciation actifs circulants	144 365,62	Autres recettes (hors 775)	965 800,04
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>84 131 699,13</b>	<b>Total recettes réelles (Hors 775)</b>	<b>97 649 812,82</b>
		Reprise résultat 2022	12 490 701,44
		Cessions 775	207 854,06
		<b>EPARGNE BRUTE 2023</b>	<b>13 518 113,69</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses d'équipement	17 814 222,61	Subventions	4 464 961,85
Emprunts et dettes assimilés	6 101 006,13	FCTVA	2 172 577,71
Autres dépenses d'investissement	31 000,00	Autres recettes	338 474,00
		Résultat reporté N-1	6 308 137,79
		Affectation N-1	4 402 488,27
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>23 946 228,74</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>17 686 639,62</b>
<b>Total réalisés 2023</b>	<b>108 077 928</b>	<b>Total réalisés 2023</b>	<b>128 035 008</b>
		RESULTAT DE CLOTURE - Opérations réelles hors reports	<b>19 957 080,07</b>
<i>RESTES A REALISER</i>	<i>5 829 383,38</i>	<i>RESTES A REALISER</i>	<i>0,00</i>

Les mouvements réels de l'exercice 2023 font apparaître une épargne brute de **13,518 M€**.

Les masses budgétaires sont les suivantes :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		6 308 137,79 €		12 490 701,44 €		18 798 839,23 €
Affectation de (n-1)		4 402 488,27 €				4 402 488,27 €
Opérations de l'exercice	25 840 263,09 €	12 132 342,79 €	81 589 593,37 €	95 388 282,47 €	107 429 856,46 €	107 520 625,26 €
Rattachements			6 005 127,74 €	2 670 111,51 €	6 005 127,74 €	2 670 111,51 €
Totaux de l'exercice	25 840 263,09 €	22 842 968,85 €	87 594 721,11 €	110 549 095,42 €	113 434 984,20 €	133 392 064,27 €
Résultat de clôture 2023	2 997 294,24 €			22 954 374,31 €	2 997 294,24 €	22 954 374,31 €
Reports 2023 sur (n+1)	5 829 383,38 €					
Totaux cumulés	8 826 677,62 €			22 954 374,31 €	8 826 677,62 €	22 954 374,31 €
Résultats définitifs	-	8 826 677,62 €		22 954 374,31 €		<b>14 127 696,69 €</b>

## Section de fonctionnement

### I. Evolution des principales recettes

Après retraitement de l'excédent reporté, les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, s'élèvent, pour l'exercice 2023, à 97,65M€. Soit, une augmentation de 4,56 % par rapport à l'exercice 2022. (93,39 M€).

CA 2023 - Recettes de Fonctionnement	BP 2023	BS / DM / virements	Budgété 2023	Réalisé 2023	Taux de réalisation	Part dans le budget	Réalisé 2023 /réalisé 2022	Rappel Réalisé 2022
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>94 705 285</b>	<b>693 539</b>	<b>95 372 824</b>	<b>97 649 813</b>	<b>102,39%</b>	<b>100,00%</b>	<b>4,56%</b>	<b>93 391 700</b>
<b>Remboursement paye (013)</b>	<b>957 346</b>	<b>0</b>	<b>957 346</b>	<b>1 009 432</b>	<b>105,44%</b>	<b>1,03%</b>	<b>-12,99%</b>	<b>1 160 100</b>
<b>Tarifs services (70)</b>	<b>6 786 829</b>	<b>7 000</b>	<b>6 793 829</b>	<b>7 860 035</b>	<b>115,69%</b>	<b>8,05%</b>	<b>14,14%</b>	<b>6 886 554</b>
<b>Fiscalité (73)</b>	<b>57 257 853</b>	<b>125 000</b>	<b>57 382 853</b>	<b>58 471 199</b>	<b>101,90%</b>	<b>59,88%</b>	<b>8,35%</b>	<b>53 965 879</b>
<i>Dont TF et TH (73111 + 7318)</i>	<i>45 191 496</i>	<i>545 000</i>	<i>45 736 496</i>	<i>46 188 763</i>	<i>100,99%</i>	<i>47,30%</i>	<i>12,24%</i>	<i>41 152 519</i>
<i>Dont attribution de compensation (73211)</i>	<i>2 976 962</i>	<i>-20 520</i>	<i>2 956 442</i>	<i>2 956 442</i>	<i>100,00%</i>	<i>3,03%</i>	<i>-9,25%</i>	<i>3 257 719</i>
<i>Dont FSRIF (73222)</i>	<i>5 223 145</i>	<i>6 759</i>	<i>5 229 634</i>	<i>5 229 634</i>	<i>100,00%</i>	<i>5,36%</i>	<i>5,74%</i>	<i>4 945 724</i>
<i>Dont DMTO (7381)</i>	<i>2 100 000</i>	<i>-300 000</i>	<i>1 800 000</i>	<i>2 238 383</i>	<i>124,35%</i>	<i>2,29%</i>	<i>-22,23%</i>	<i>2 878 305</i>
<i>Dont TCFE (7351)</i>	<i>1 200 000</i>	<i>-110 911</i>	<i>1 089 089</i>	<i>1 268 953</i>	<i>116,52%</i>	<i>1,30%</i>	<i>10,18%</i>	<i>1 151 760</i>
<i>Dont autres taxes</i>	<i>566 250</i>	<i>4 672</i>	<i>571 192</i>	<i>589 023</i>	<i>103,12%</i>	<i>0,60%</i>	<i>1,58%</i>	<i>579 853</i>
<b>Dotations (74 hors 747+748)</b>	<b>20 574 559</b>	<b>0</b>	<b>20 574 559</b>	<b>20 638 953</b>	<b>100,31%</b>	<b>21,14%</b>	<b>2,51%</b>	<b>20 134 439</b>
<i>Dont dotation forfaitaire (7411)</i>	<i>11 810 476</i>	<i>0</i>	<i>11 810 476</i>	<i>11 810 476</i>	<i>100,00%</i>	<i>12,09%</i>	<i>1,92%</i>	<i>11 587 564</i>
<i>Dont DSU (74123)</i>	<i>8 644 952</i>	<i>0</i>	<i>8 644 952</i>	<i>8 669 228</i>	<i>100,28%</i>	<i>8,88%</i>	<i>3,13%</i>	<i>8 406 102</i>
<i>Dont DNP (74127)</i>	<i>39 131</i>	<i>0</i>	<i>39 131</i>	<i>39 131</i>	<i>100,00%</i>	<i>3,88%</i>	<i>20,00%</i>	<i>32 609</i>
<i>Dont autres dotations (744 et 745)</i>	<i>80 000</i>	<i>0</i>	<i>80 000</i>	<i>120 118</i>	<i>150,15%</i>	<i>0,12%</i>	<i>11,05%</i>	<i>108 164</i>
<b>Participations (747)</b>	<b>7 583 901</b>	<b>221 702</b>	<b>7 779 603</b>	<b>7 638 805</b>	<b>98,19%</b>	<b>7,82%</b>	<b>-10,81%</b>	<b>8 564 996</b>
<i>Dont Département (7473)</i>	<i>163 730</i>	<i>116 870</i>	<i>280 600</i>	<i>26 889</i>	<i>9,58%</i>	<i>0,03%</i>	<i>-91,72%</i>	<i>324 905</i>
<i>Dont Région (7472)</i>	<i>0</i>	<i>26 000</i>		<i>0</i>		<i>0,00%</i>	<i>-100,00%</i>	<i>7 842</i>
<i>Dont CAF et MSA</i>	<i>7 025 121</i>	<i>13 680</i>	<i>7 038 801</i>	<i>7 226 397</i>	<i>104,79%</i>	<i>7,55%</i>	<i>0,97%</i>	<i>7 304 896</i>
<i>Dont autres</i>	<i>395 050</i>	<i>65 152</i>	<i>460 202</i>	<i>385 519</i>	<i>51,31%</i>	<i>0,24%</i>	<i>-74,54%</i>	<i>927 354</i>
<b>Autres attributions et Participations (748)</b>	<b>987 859</b>	<b>0</b>	<b>987 859</b>	<b>1 065 588</b>	<b>107,87%</b>	<b>1,09%</b>	<b>8,58%</b>	<b>981 378</b>
<i>Dont compensations Etat (74834)</i>	<i>917 714</i>	<i>0</i>	<i>917 714</i>	<i>969 613</i>	<i>105,66%</i>	<i>0,99%</i>	<i>9,64%</i>	<i>884 395</i>
<i>Dont autres</i>	<i>70 145</i>	<i>0</i>	<i>70 145</i>	<i>95 975</i>	<i>136,82%</i>	<i>0,10%</i>	<i>-1,04%</i>	<i>96 983</i>
<b>Loyers (75)</b>	<b>308 720</b>	<b>0</b>	<b>308 720</b>	<b>204 012</b>	<b>66,08%</b>	<b>0,21%</b>	<b>21,65%</b>	<b>167 711</b>
<b>Produits financiers (76) Produits exceptionnels (77 hors 775) Reprise sur amortissement et provisions(78)</b>	<b>248 218</b>	<b>339 837</b>	<b>588 055</b>	<b>761 788</b>	<b>129,54%</b>	<b>0,78%</b>	<b>-50,23%</b>	<b>1 530 644</b>

#### 1. Les produits de gestion courante

Les produits de gestion courante sont composés des produits des services, du domaine et ventes diverses (70), des autres produits de gestion courantes (75), des produits financiers (76) et des produits exceptionnels (77 hors 775).

Le poste le plus important est celui des recettes tarifaires.

Pour l'exercice 2023, les produits de gestion courante représentent 9,04% des recettes réelles de fonctionnement et sont en augmentation de 2,81 % par rapport à l'exercice 2022.

#### 2. Les produits issus de la fiscalité

Les produits de la fiscalité sont constitués de :

- **La fiscalité directe** : les trois taxes que sont la taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires et sur les logements vacants, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFPNB) : 46,19 M€ en 2023.

Cette recette est en augmentation de 12,24% entre 2022 et 2023, sous l'effet de :

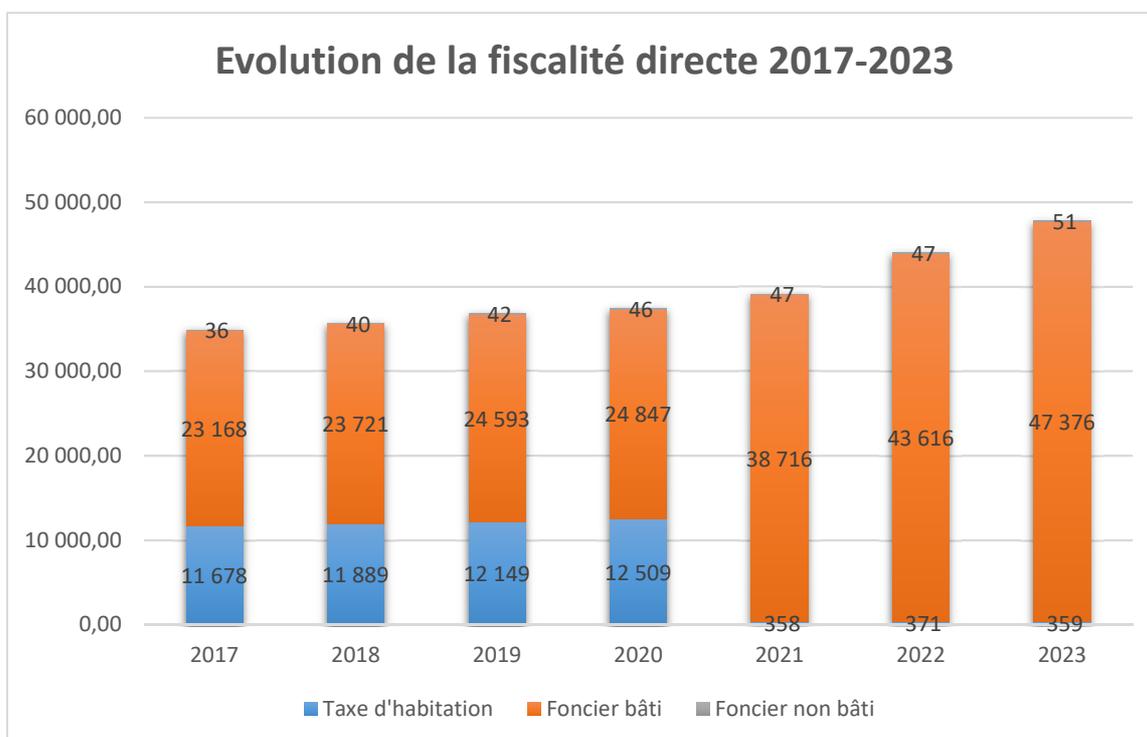
- La revalorisation importante de la part nominale des bases fiscales (+7,1%)  
La revalorisation nominale des bases fiscales indexée depuis 2018 (dispositions de la loi de finances 2017) sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) entre novembre N-2 et novembre N-1 pour les propriétés non bâties, les locaux d'habitation et les locaux industriels passibles de la taxe foncière et sur un coefficient départemental d'évolution moyenne pour les autres locaux professionnels.
- Des bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires 2023 définitifs en très forte hausse dues à des erreurs de taxation dans le cadre de la réforme "gérer mes biens immobiliers" (des dégrèvements, à la charge de l'Etat, n'ont pas impacté le produit 2023 perçu par la collectivité)

	Base nette imposable THRS	Base nette imposable TFB	Base nette imposable TFNB
2022	2 791 194	102 694 689	135 342
2023	7 979 024	110 517 766	139 722

Sur ces bases, est appliqué un taux donnant lieu à un produit fiscal.

- Pour 2023, une augmentation des taux de 3% a été appliquée.

TAXES	2022	2023
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	12,01%	12,37%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	42,86%	44,15%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	34,22%	35,25%



- **La fiscalité indirecte** : Le poste « impôts et taxes indirects » (12,28 M€) est en baisse par rapport à l'exercice 2022 (- 530 924€), liée principalement au recul des droits de mutations et à la diminution de l'attribution de compensation versée par la CACP.

- o Les droits de mutations

Au budget primitif 2023, les recettes relatives aux droits de mutation avaient été estimées à 2,1 M€.

Tout comme au niveau national, les assiettes DMTO de droit commun, de la ville de Cergy, pour l'exercice 2022 sont légèrement en baisse depuis 2021.

Sur l'ensemble de l'année, les DMTO 2023 sont en baisse de 22,23 % par rapport à 2022, soit un produit DMTO total 2023 de 2,24 M€ contre 2,87 M€ en 2022.

- o L'attribution de compensation versée par la CACP diminue de 9.25 % entre 2022 et 2023. Cette diminution s'explique de la façon suivante

AC 2022 Définitive	Eclairage public : points lumineux transférés en 2022	Transfert Maison des Arts	Transfert Cergy Soit	AC 2023
3 257 719	-20 520	431 873	-712 630	2 956 442

- o Le Fonds de solidarité de la région Ile de France - FSRIF est en hausse de 5,74% par rapport à 2022.
- o La taxe sur la consommation finale d'électricité a augmenté de 10,18% entre 2022 et 2023.
- o Les autres taxes, quant à elles connaissent une légère hausse (+ 1,58 %). Il s'agit des redevances d'occupation du domaine public, des taxes sur les pylônes électriques, de la taxe locale sur la publicité extérieure

### 3. Les concours financiers de l'Etat :

Les concours financiers comprennent principalement la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et le Fonds de Compensation à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

- La Dotation Globale de Fonctionnement est composée de 2 parts :

- La part forfaitaire qui correspond à un tronc commun perçu par toutes les collectivités bénéficiaires
- La part péréquation réservée aux collectivités les plus défavorisées. Elle est composée de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) pour les communes urbaines.

	2022	2023	Variation 2023/2022
Dotation forfaitaire	11 587 564	11 810 476	1,92%
DSU	8 406 102	8 669 228	3,13%
DNP	32 609	39 131	20,00%
<b>Total</b>	<b>20 026 275</b>	<b>20 518 835</b>	<b>2,46%</b>
Evolution DGF totale 2023/2022			<b>492 560 €</b>
Evolution dotation forfaitaire seule 2023/2022			<b>222 912 €</b>

- Le FCTVA pour sa partie fonctionnement a représenté la somme de 106 078,21€ en 2023

- D'autres concours financiers de l'Etat ont été versés pour :

- Le dispositif « cités éducatives »
- Le dispositif « Adultes relais »
- Des programmes de prévention (santé sexuelle, nutrition)
- Projet territoire zéro chômeur
- Aide exceptionnelle apprentis
- Prévention de la radicalisation, rapprochement police / population, citoyenneté et prévention de la récidive
- Ateliers « santé »
- Formation passeur culturel danses HIP HOP pour la saison 2023/2024
- Le recensement
- Les titres sécurisés

#### 4. Les participations

Les principales participations reçues en 2023 ont été versées par :

- La CAF et la MSA (7 226 397 €) pour les actions en matière de petite enfance, d'enfance, de santé de centre social.
- Le Département du Val d'Oise (26 889€) pour :
  - La mise à disposition des gymnases par les collégiens
  - Les crèches collectives Courte Echelle, Etoile Filante, Arc en ciel, Touleuses, Hazay et Petite Ourse
  - Le Centre de Formation Danse et l'école de Musique Municipale dans le cadre de résidences ou de formations
  - Soutien à la programmation des concerts de musiques actuelles
  - Le plan départemental de lecture publique
- La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour la saison culturelle du Douze (10 000€)
- La société Hammerson pour le Label Cergy Commerce (14 200€)

#### 5. Les compensations

Ce poste concerne principalement les versements effectués par l'Etat dans le cadre des compensations de taxes foncières (969,6 K€ en 2023)

Il enregistre également les compensations des autres communes pour les frais de scolarité des enfants, scolarisés dans les écoles cergyssoises.

## II. Evolution des principales dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement 2023 s'élèvent à 84,13 M€, soit une augmentation de 3,70% par rapport au CA 2022.

CA 2023 -Dépenses réelles de Fonctionnement	BP 2023	BS/DM/ Virements	Budgété 2023	Réalisé 2023	Taux de réalisation	Part dans le budget	Réalisé 2023 /réalisé 2022	Rappel du Réalisé 2022
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>87 088 159</b>	<b>1 262 520</b>	<b>88 350 679</b>	<b>84 131 699</b>	<b>95,22%</b>	<b>100,00%</b>	<b>3,70%</b>	<b>81 129 215</b>
<i>Dépenses de gestion (011)</i>	24 962 046	322 057	25 284 103	21 980 135	86,93%	26,13%	9,87%	20 004 849
<i>Autres dépenses de gestion (65)</i>	6 119 467	11 613	6 131 080	5 715 889	93,23%	6,79%	-0,86%	5 765 544
<i>Masse salariale ( 012)</i>	55 093 946	274 015	55 367 961	55 190 895	99,68%	65,60%	1,96%	54 129 537
<i>Charges financières (66)</i>	773 700	56 000	829 700	698 486	84,19%	0,83%	28,28%	544 489
<i>Charges exceptionnelles et provisions ( 67 et 68)</i>	139 000	598 835	737 835	546 294	74,04%	0,65%	-20,23%	684 796

### 1. Les charges à caractère général

#### - Les charges courantes

Ce poste de dépense regroupe l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fluides, entretien et maintenance, services extérieurs, fournitures, etc...).

Les charges courantes pèsent pour 26,13% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles augmentent de 9,87 % entre 2022 et 2023. Cette forte augmentation s'explique par la poussée inflationniste sur l'ensemble des matières et par la forte augmentation des fluides

Fluides	2022	2023	Variation 2023/2022
Eau	233 212,36	325 754,75	40%
Electricité	1 357 776,19	2 408 989,60	77%
Gaz	817 373,82	803 025,98	-2%
Chauffage urbain	716 683,96	899 744,71	26%

#### - Les autres dépenses de gestion courantes sont quasiment stables par rapport à 2022 (- 0,86%).

Ce poste enregistre les dépenses versées pour :

- Les subventions aux associations : 1 920 147€
- La contribution au SDIS : 1 492 176, 33€
- Les indemnités et frais des élus : 665 260,22 €
- La subvention au CCAS : 467 150 €
- Le virement d'équilibre au budget annexe : 700 611,18€
- Le reversement au SIERTECC : 320 000€
- Les conventions avec la CACP : 32 493,96€
- Les conventions avec les communs membres de l'Agglomération : 18 732.54 €
- Les abonnements logiciels et l'informatique en nuage: 71 815,52€
- Les autres dépenses (créances éteintes, admises en non-valeur...) : 27 502,38€

## 2. Les dépenses de masse salariale

Les dépenses de personnel représentent le poste le plus important des dépenses réelles de fonctionnement, puisque leur poids dans les dépenses de fonctionnement est de 65,60 %

Pour 2023, ces dépenses s'élèvent à 55 190 895 € et sont en hausse de 1,96% entre 2022 et 2023.

Compte tenu des divers facteurs ci-dessous détaillés, l'augmentation des dépenses entre 2022 et 2023 reste modérée

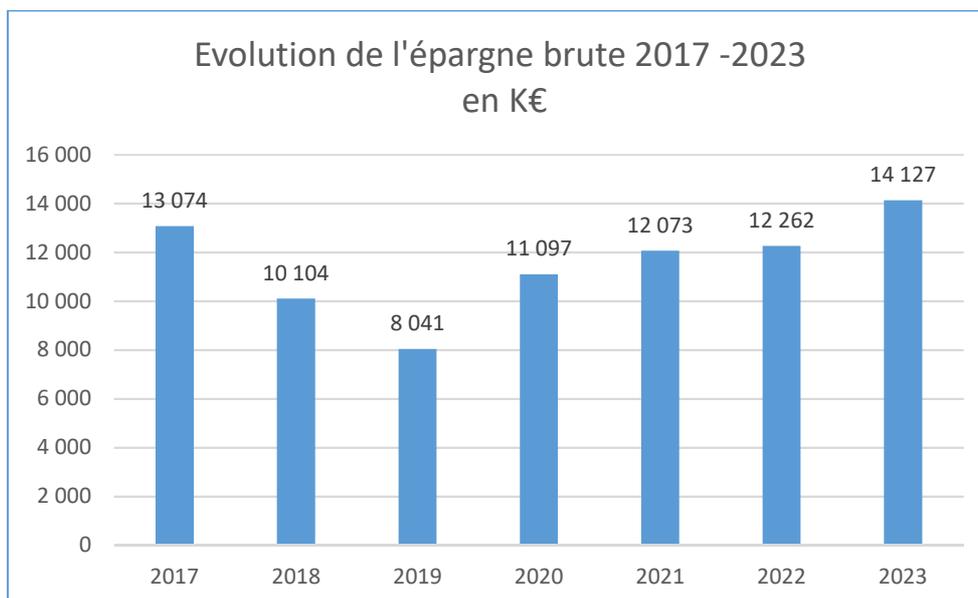
- L'évolution structurelle de la masse salariale liée aux Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et aux mesures nationales :
  - o Effets en année pleine des mesures gouvernementales décidées en 2022 : augmentation du point d'indice refonte des grilles indiciaires de catégorie C, augmentation du smic et augmentation de l'indice minimum de traitement
  - o Augmentation de la taxe d'apprentissage à hauteur de 0.1 % de la masse salariale
  - o Poursuite de la transposition à la fonction publique territoriale du Ségur de la Santé avec l'octroi d'une indemnité à certaines fonctions de la filière sanitaire et sociale
  - o Augmentation du pass Navigo et des remboursements à hauteur de 75% par l'employeur
- Les autres mesures
  - o Les effets en année pleine de l'installation de la brigade de tranquillité publique
  - o Les dépenses RH liées aux transferts et mutualisations avec la CACP (Cergy soit, Maison des arts et l'aménagement)

## 3. Les frais financiers

Les charges financières concernent le remboursement des intérêts des emprunts, elles sont en augmentation par rapport à 2022 (+ 154 K€). En 2023, une indemnité contractuelle d'un montant de 25k€ a été versée pour le remboursement par anticipation d'un emprunt à taux variable.



**Au regard des opérations réelles de fonctionnement détaillées ci-dessus, l'Épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette) pour l'année 2023 s'élève à 14,13 M€.**

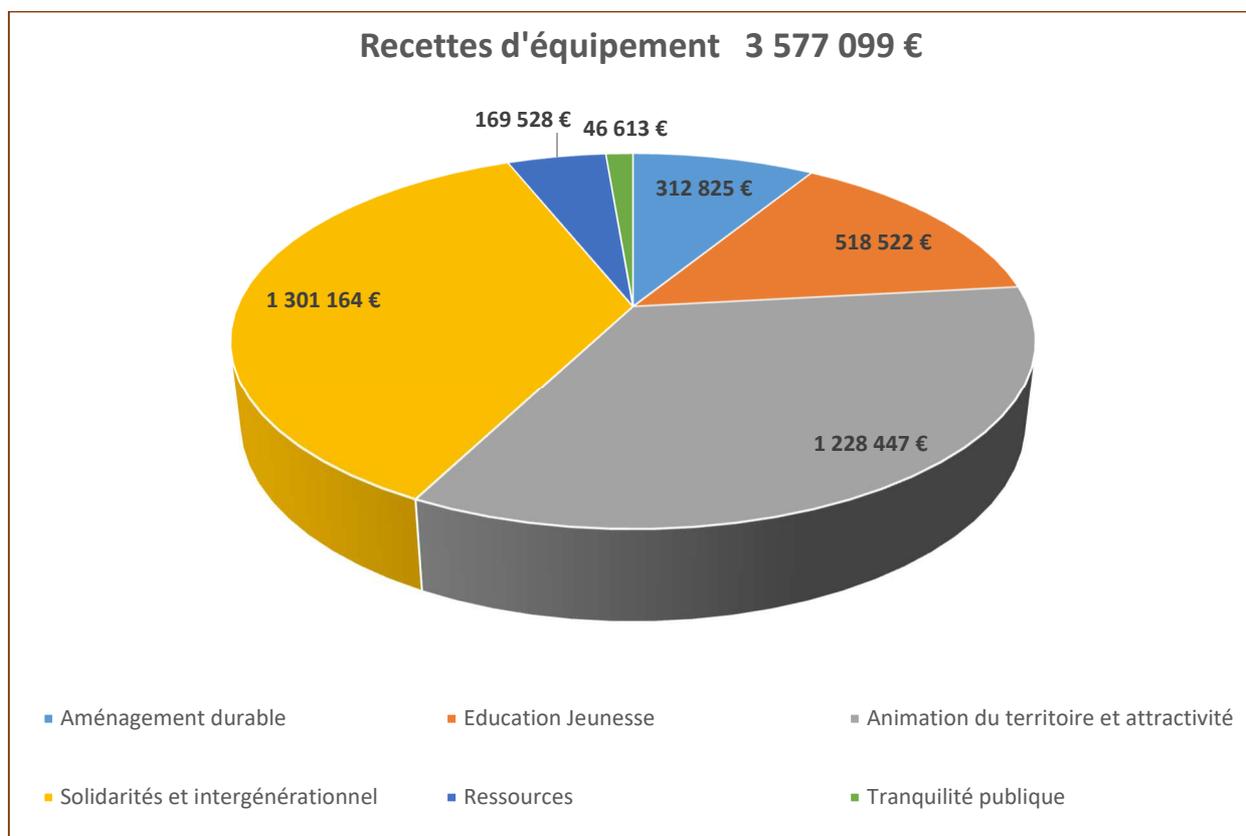


## Section d'investissement

### I. Le financement des investissements

#### 1. Les subventions

- Les subventions perçues pour les investissements réalisés par la ville ont atteint un volume de 3,58 M€ en 2022. Elles ont été versées par la CACP, le Département, la Région, l'agence Régionale de Santé, la CAF et l'Etat dans le cadre de co-financements pour les opérations suivantes :
  - o Réhabilitation de la place des Chênes
  - o Requalification de 3 passerelles piétonnes
  - o Travaux suite aux émeutes urbaines 2023
  - o Eclairage du Stade Salif Keita
  - o Travaux de sauvegarde de la maison Morin
  - o Etude pour le projet de rénovation de la maison Anne et Gérard Philippe
  - o Réhabilitation de la Lanterne
  - o Le Centre de santé
  - o Extension et la réhabilitation du groupe scolaire des Linandes
  - o Mise aux normes et sécurisation du bâtiment des Gémeaux
  - o Verdissement de la flotte automobile (vélos, véhicules et balayeuse électriques)
  - o Equipement des forces de sécurité
  - o Réhabilitation de l'équipement socio-culturel le Douze



- Le produit des amendes de police s'est élevé à 924 K€ en 2023

## 2. Le Fonds de Compensation de la TVA

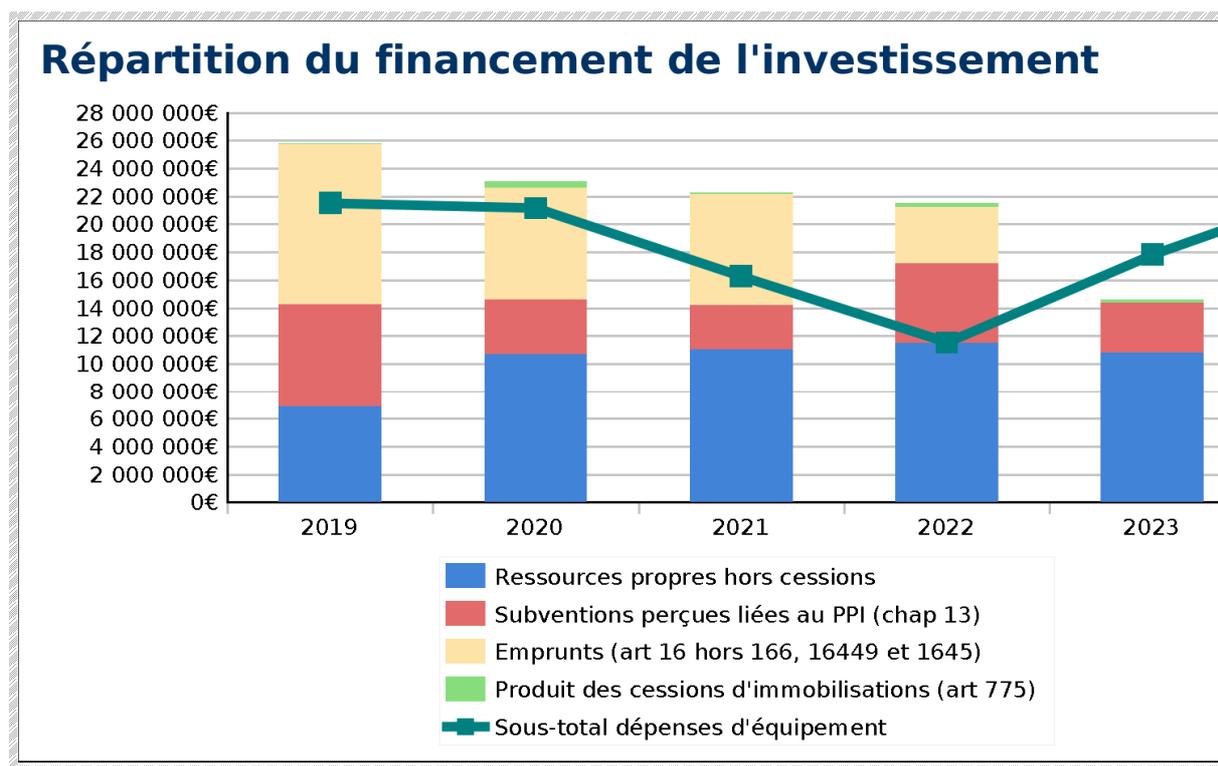
Le FCTVA compense la TVA supportée par la ville sur certaines dépenses d'équipement. Il est égal à 16,404 % du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage de deux ans. La Ville a ainsi perçu en 2023 un remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement de 2021, pour un montant de 2 172 577,71 €.

## 3. L'emprunt

Face à la forte augmentation des taux d'intérêt et grâce à un fonds de roulement satisfaisant, la Ville a fait le choix de ne pas contracter de nouvel emprunt sur l'exercice 2023.

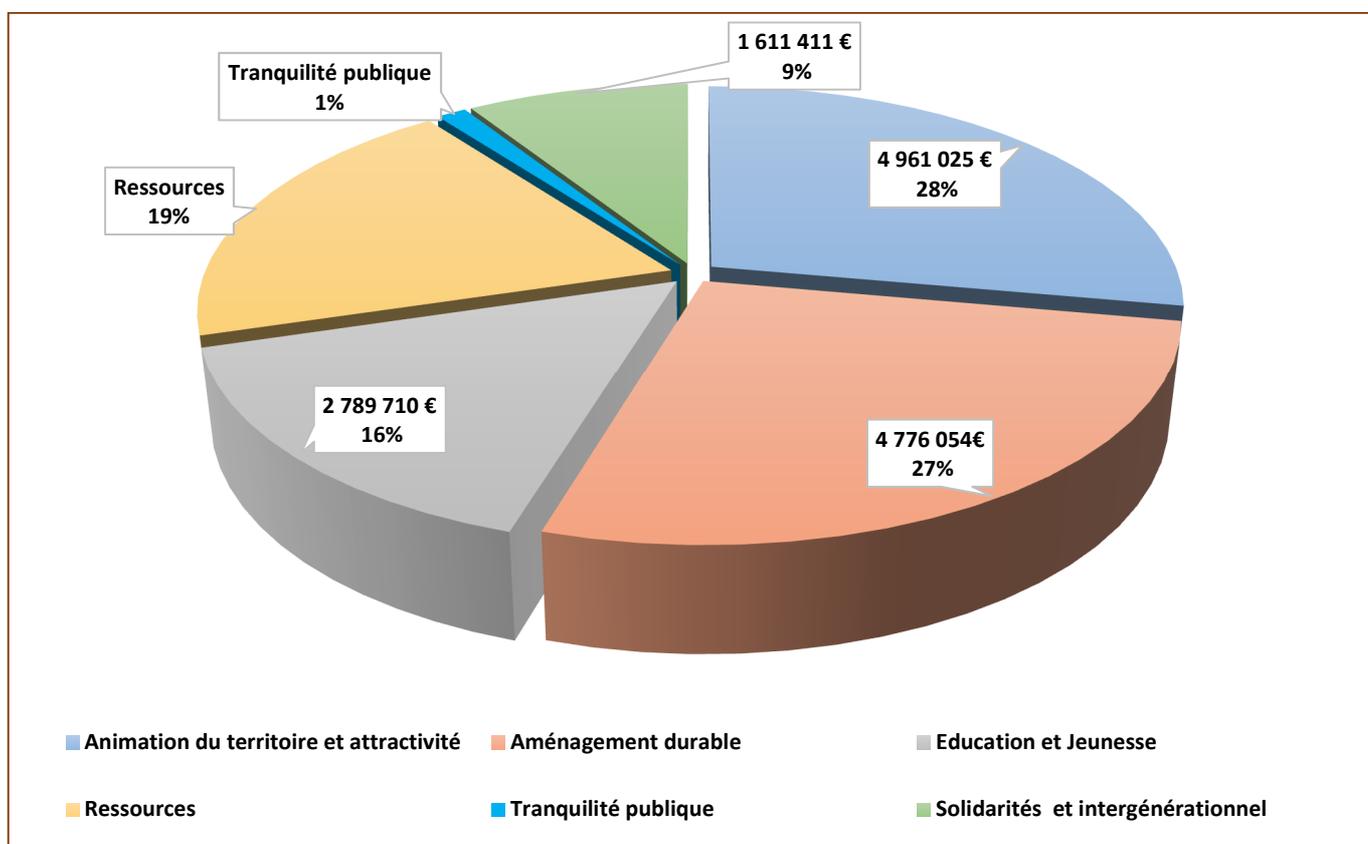
## 4. Le produit des cessions

En 2023, le produit des cessions s'est élevé à 207 854 € et a concerné principalement la vente d'un bail commercial situé à la rue de l'abondance ainsi que de la vente de véhicules et de divers petits matériels.



## II. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'investissement liées au PPI se sont élevées en 2023 à **17 814 223 €**



Parmi les projets prévus au PPI, ceux ayant fait l'objet de démarrage, d'avancées ou d'achèvement en 2023 sont :

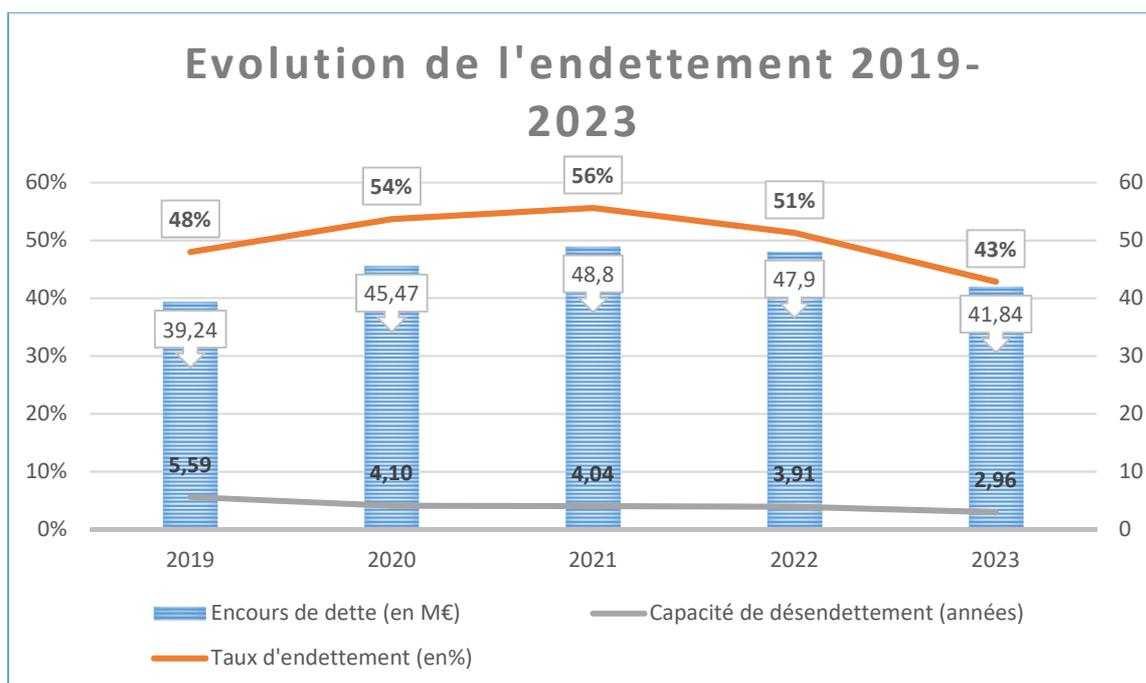
ANIMATION DU TERRITOIRE	4 961 024,77
LA LANTERNE	1 920 302,81
AMH ROULANTS	1 320 670,99
RENOVATION STADE SALIF KEITA	691 586,39
RESERVES FONCIERES COMMERCES	145 000,00
PRESERVATION MAISON MORIN	141 222,58
EQUIPEMENT MATERIEL MOBILIER ANIMATION	117 841,62
AMENAGEMENT MAISON ANNE ET GERARD PHILIPPE	115 567,19
DROIT PREEMPTION COMMERCE TA EXOTIC	115 385,00
SALLE DE SPECTACLE ET REHABILITATION MQ LINANDES	107 066,02
ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	71 210,30
ENTRETIEN BATIMENTS MQ LCR LOCAUX ASSOCIATIFS	70 826,77
ENTRETIEN DES BATIMENTS CULTURELS	41 647,14
EQUIPEMENTS SPORT	31 153,27
EQUIPEMENT CULTURE	16 343,39
EQUIPEMENT MQ LCR LOCAUX ASSOCIATIFS	13 565,61
CITY STADE	13 320,00
EQUIPEMENTS DES TIERS LIEUX	8 665,70
ENTRETIEN EXTERIEUR DES MQ LCR LOCAUX ASSOCIATIFS	8 551,39
LCR DU VERGER	5 761,92
TRAVAUX LIES AUX COMMERCES	4 536,00
PLATEAU SPORTIF TERROIR	800,68

<b>AMENAGEMENT DURABLE</b>	<b>4 776 053,60</b>
TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	946 442,42
AMENAGEMENTS RUE DU BRULOIR	540 403,70
FOND D'AIDE TRAVAUX COPRO BASTIDE	472 206,22
REFECTION DES CHAUFFERIES	462 280,01
PLACE DES CHÊNES	360 640,25
VERDISSEMENT DU PARC DE VEHICULES	354 286,06
TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES ESPACES PUBLICS	335 126,10
RESERVES FONCIERES ENS	210 000,00
COURS OASIS	182 885,03
AIRES DE JEUX SUR LES ESPACES PUBLICS	150 402,45
AIDES AUX TRAVAUX COPRO ASL	90 246,80
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX	89 385,04
DOCUMENTS URBANISME	83 611,49
PLAN ACTION DES MOBILITES ACTIVES	72 573,99
PASSERELLES	64 920,00
PATRIMOINE VEGETAL	63 957,87
AMENAGEMENT PLACE DU PONCEAU + AIRE DE JEUX	61 197,00
EQUIPEMENT CADRE DE VIE SERVICES URBAINS	51 899,79
AMENAGEMENT DE LA PLACE DU MARCHÉ	37 511,81
RETROCESSIONS FONCIERES	24 079,61
SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER	22 920,00
PROJET BASTIDE	14 606,64
MARJOBERT	14 227,80
FONDS POUR TRAVAUX DANS LES COPROPRIETE	14 050,32
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	13 800,00
TRANSITION ENERGETIQUE DES BATIMENTS	11 969,32
CREATION PARC DE PROXIMITE HAUTS DE CERGY	11 355,60
EQUIPEMENT TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE	11 067,64
PARTICIPATION EXTENSION RESEAU ERDF	6 045,84
AMGT RUES BELLE HAUMIERE-GROS CAILLOU -HAUT PAVE	1 618,80
VOIRIES CLOSBILLES	336,00
<b>EDUCATION ET JEUNESSE</b>	<b>2 789 710,19</b>
EXTENSION REHAB GS LINANDES	1 371 556,98
PROGRAMME ANNUEL GS ET ALSH	1 168 426,78
ACCOMPAGNEMENT OUVERTURES GS PETIT VENT	194 114,83
ALSH BOIS DE CERGY	38 031,60
RENOVATION GS PLANTS	17 580,00
<b>RESSOURCES</b>	<b>3 459 091,34</b>
TRAVAUX GEMEAUX 2	1 410 991,57
LOCAL HDC	449 315,18
SCHEMA DIRECTEUR	389 885,19
LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES	332 590,59
PARC VEHICULES	185 363,43
INFRASTRUCTURE ET RESEAUX INFORMATIQUES	124 631,16
ENTRETIEN DIVERS ET ATELIERS	99 899,46
ENTRETIEN HDV	76 785,27
QUALIVILLE	75 572,50
CIMETIERES	54 264,02
EQUIPEMENT ADMINISTRATION	46 683,95
EXTENSION ATELIER OSNY PROJET DE STOCKAGE	45 360,00
ENTRETIEN DES LOGEMENTS DE FONCTION	36 824,76
REHABILITATION LOGEMENTS GARDIENS LOGES	32 617,29
MISE A JOUR DU RESEAU INFORMATIQUE	28 500,00
FRANCE SERVICES	26 125,86
EQUIPEMENT DU PATRIMOINE MMOBILIER	19 457,71
NUMERIQUE ET INFORMATIQUE DIVERS	12 964,26
ENTRETIEN DES ESPACES EXTERIEURS HDV	8 926,22
EQUIPEMENT MATERIEL MOBILIER ANIMATION	2 332,92

<b>SOLIDARITES ET INTERGENERATIONNEL</b>	<b>1 611 410,71</b>
CRECHE CONSTELLATION	901 808,17
CENTRE DE SANTÉ	451 790,19
AIRES DE JEUX ET JARDINS DES CRECHES	147 250,07
PROGRAMME DE SECURISATION DES CRECHES	47 582,48
EQUIPEMENT MATERIEL ET MOBILIER DES CRECHES	27 929,96
ENTRETIEN ET ACCESSIBILITE DES CRECHES	27 849,84
RENOVATION INTERIEURE DES CRECHES	7 200,00
<b>TRANQUILITE PUBLIQUE</b>	<b>216 931,99</b>
VIDEOTRANQUILLITE 2021-2028	136 952,07
BRIGADE DE TRANQUILLITE NOCTURNE	38 363,67
EQUIPEMENT ET NUMERIQUE SECURITE PUBLIQUE	28 080,11
VIDEO TRANQUILLITE 2016-2020	13 536,14
<b>Montant total 2023</b>	<b>17 814 222,60</b>

## La Dette

L'encours de dette au 31/12/2023 s'élève à 41 840 754 €, soit une baisse de 6M€ entre 2022 et 2023.

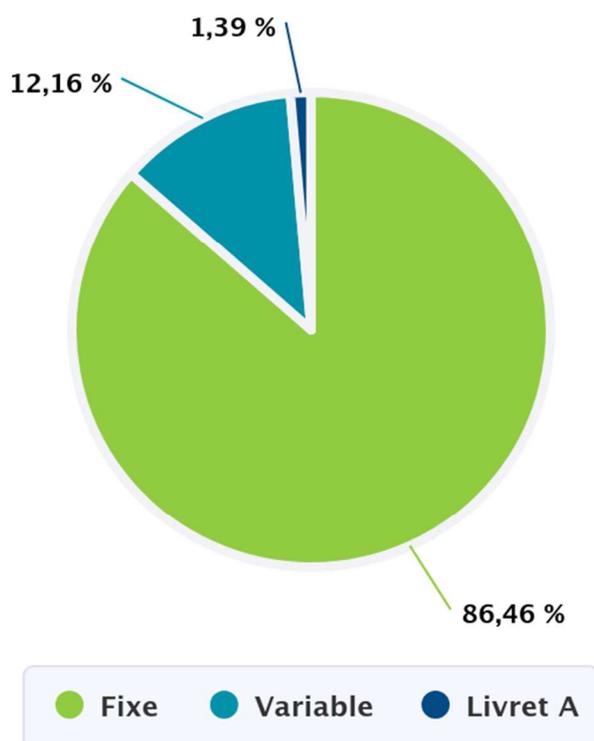


### Synthèse de la dette au 31/12/2023

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
41 840 754 €	1,53%	9 ans et 9 mois	5 ans	23

### Dettes par type de risque au 31/12/2023

Type	En cours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	36 173 938 €	86,46%	1,03%
Variable	5 085 842 €	12,16%	4,86%
Livret A	580 975 €	1,39%	3,60%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>41 840 754 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,53%</b>



Encours de dette : 733 €/hab. à Cergy contre 1 330 €/hab. pour la moyenne nationale des villes de mêmes strate (source fiche AEF, exercice 2022).

**La dette de la ville de Cergy se caractérise par :**

**Une dette simple : 100% de 1A**

**Une dette courte : 9 ans et 9 mois**

**Une dette performante : 1,53%**

**Une part d'emprunts à taux fixes importante : 86,46% en 2023 contre 83,84% en 2022.**

La capacité de désendettement de 3 ans représente un facteur essentiel de solvabilité, ce ratio indiquant le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son en cours de dette en y consacrant toute son épargne disponible. Le ratio de désendettement admis comme acceptable se situant aux alentours de 10 ans.

L'en-cours de dette par habitant à Cergy est de 608,35€ contre 1 330€ pour les communes de même strate (fiche AEF 2023)

## BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECTACLES

La ville a mis en place en 2013 un budget annexe « Activités Spectacles », du fait de l'ouverture de Visages du Monde qui a amené à individualiser les recettes soumises à déclaration de TVA (dépassement de la franchise en base autorisant les collectivités à exonérer leurs recettes de TVA).

Ce service non doté de personnalité morale est à caractère administratif (application de l'instruction comptable M14). Il comprend les dépenses réalisées à Visages du Monde et au Douze et qui entrent dans le champ concurrentiel, à savoir celui des spectacles payants assujettis à la TVA.

Sur un montant global réalisé de 891 253,74 €, les réalisations 2023 en dépenses du budget Activités Spectacles se répartissent principalement en :

- 408 185,78 € de charges pour les spectacles (droits d'auteurs, catering, hébergement, achat de spectacles)
- 33 892,08 € de frais d'intermittents ;
- 449 175,88 € de refacturation de charges par le budget principal

Les recettes de vente, réparties entre 183 086,01 € de billetterie spectacles, 6 078,90 € de loyers, sont insuffisantes pour atteindre l'équilibre du service. Un virement d'équilibre a donc été effectué en fin d'exercice du budget général vers le budget annexe pour un montant de 700 611,18 €.

Ainsi les réalisations 2023 du budget annexe des activités spectacles sont équilibrées et ventilées ainsi par chapitre :

Section/ Chapitre	Dépenses HT	Recettes HT
011- charges à caractère général	408 184,46	
011- refacturations du budget général	449 175,88	
012- masse salariale intermittents	33 892,08 €	
65– Autres charges de gestion courante	1,32 €	
70- vente billetterie		183 086,01 €
75- Loyers		6 078,90 €
75- Versement d'équilibre du budget général		700 611,18 €
77- Produits exceptionnels		1 477,65 €
<b>Total général</b>	<b>891 253,74</b>	<b>891 253,74</b>

## PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Afin de renforcer la lisibilité de son budget, la Ville de Cergy s'est dotée depuis 2016 d'une présentation par politiques publiques. Six politiques publiques ont ainsi été définies :

- **Education et Jeunesse** dont développement scolaire/périscolaire et extrascolaire, fonctionnement des groupes scolaires et réussite éducative et jeunesse,
- **Animation du territoire et attractivité** dont artisanat commerce, sport, culture, éducation artistique et culturelle, vie associative et vie des quartiers,
- **Aménagement durable** dont ASL copropriétés, biodiversité, cadre de vie, habitat, transition écologique et énergétique,
- **Solidarités et intergénérationnel** dont action sociale, coopération internationale, handicap/inclusion, parentalité, intergénérationnel, petite enfance, santé et lutte contre les discriminations,
- **Tranquillité publique**, médiation et prévention.
- **Ressources** dont Accueil/relations aux usagers, communication interne ; communication territoriale, démocratie participative, gouvernance et fonctions ressources

Une fois la masse salariale ventilée, le poids des dépenses de fonctionnement dans chacune des politiques publiques représente :

32% pour la politique publique Education Jeunesse

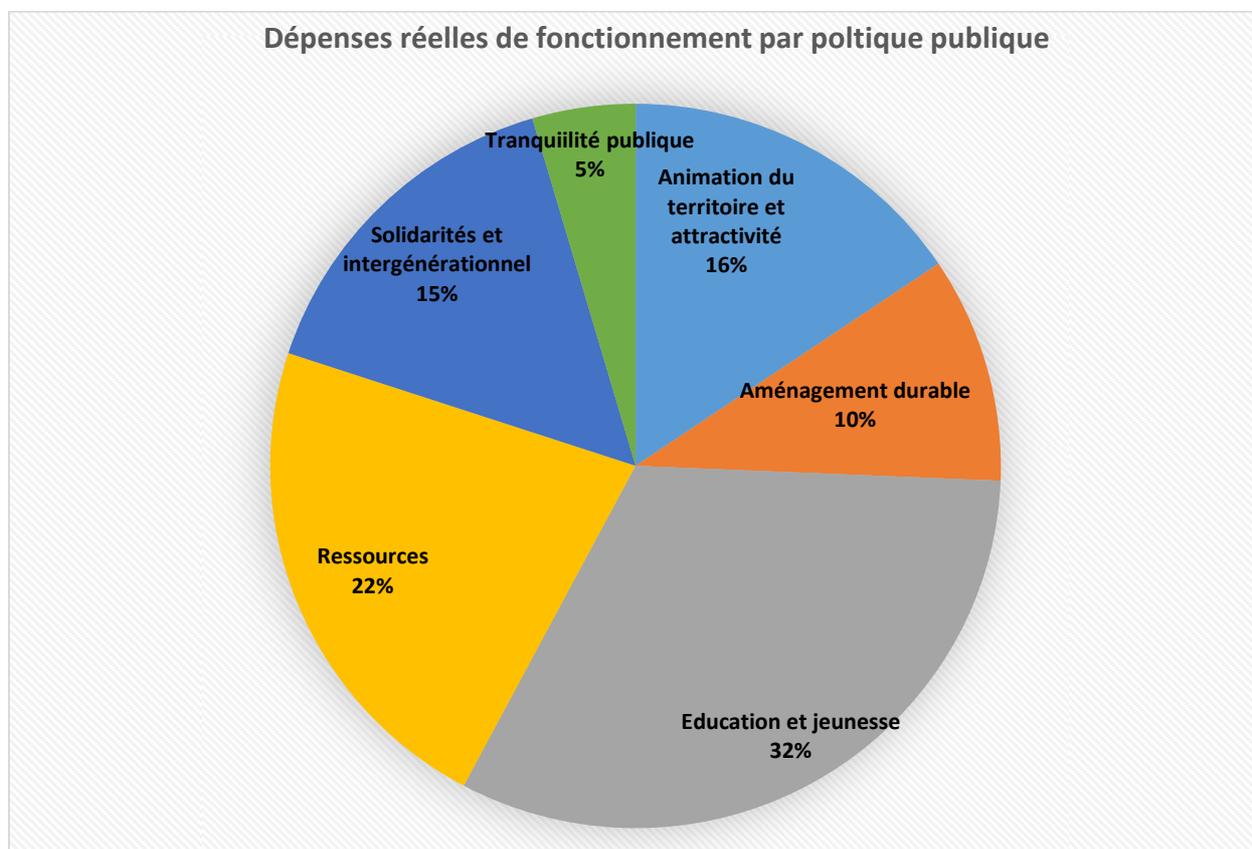
15% pour la politique publique Solidarités et intergénérationnel

16% pour la politique publique Animation du Territoire et attractivité

10 % pour la politique publique Aménagement durable

22% pour la politique Ressources

5% pour la politique Tranquillité publique



---

## POLITIQUE PUBLIQUE EDUCATION ET JEUNESSE

---

CA 2023	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	27 038 295 €	6 9587 783 €
Investissement	2 789 710 €	518 522 €

Cette politique publique est impactée par le dynamisme urbain et démographique de la ville. La population démographique scolaire est stable. Les mesures de dédoublement des GS, CP et CE1 en REPs ainsi que les grandes sections et CP à 24, sur l'ensemble du territoire, impacte le budget RH, notamment pour le recrutement des ATSEM, le budget d'investissement pour ce qui relève de la rénovation des bâtiments, le mobilier et l'informatique.

### 1. Education

#### Les objectifs 2023 :

- Poursuivre les objectifs du PEDT
- Poursuivre la montée en qualité de la restauration scolaire, par la mise en place sur le temps des vacances scolaires d'un repas sur 3 composé de 60% de produits locaux bio et par la suppression du plastique.
- Poursuivre et accroître le dispositif « éco écoles ».
- Poursuivre et accroître le dispositif des centres Aérés
- Poursuivre la démarche de concertation pour la création de 2 cours Oasis.
- Consolider le professionnalisme des agents dans leurs nouvelles missions (accompagnement et formation).
- Renforcer et développer les actions en lien avec les écoles dans le cadre de la signature de la charte EAC.
- Accompagner l'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps péri et extra scolaires (mallettes pédagogiques, création de salles « émotion », formation des animateurs).
- Développer le dispositif « sentinelles et référents » pour lutter contre le harcèlement.
- Accompagner les projets CNR.

#### Les réalisations 2023 :

- Séjours longs à destination des élèves d'âges primaires pour la période estivale 2023 : accroissement du nombre de places.
- Plan mercredi : propositions d'activités sportives, culturelles et artistiques tant pour les enfants d'âge maternel que pour les élémentaire.
- Dédoublement des classes de GS, CP et CE1 sur l'ensemble des REPs de la ville (seuil maximum de 15 élèves par classe), GS et CP à 24 sur l'ensemble du territoire : mettre en place les moyens humains et financiers nécessaires pour que chaque élève bénéficie d'un enseignement de qualité.
- Travaux des écoles : lancement des études de programmation et de la mise en concurrence pour la désignation d'un prestataire dans le cadre de la construction d'un nouveau ALSH au Bois de Cergy avec démolition de l'ancienne structure.
- Remplacements de chaudières dans certains GS
- Cours Oasis : lancement des travaux pour la réalisation de 2 cours sur le groupe scolaire de la Justice & lancement des ateliers de concertation pour la réalisation de 2 cours Oasis au GS de la Chanterelle

- Matériel innovant / classes flexibles : achat de mobilier (avance, conventions de rétrocessions)

### **Travaux dans les Groupes scolaires :**

- Reprise partielle cour chemin Dupuis élémentaire
- Remise en état clôtures divers GS
- Reprise de sol + accès au cabanon + création de fosses d'arbres - GS Hazay
- Réparation des marches + sol souple + tranchée fibre GS Châteaux
- Reprise de l'affaissement et des bordures GS Terroir
- Création d'un abri poubelle GS Village
- Pose de bancs en matériau recyclé
- Réparations de l'ensemble des clôtures GS endommagées
- Reprise de la cour GS Lanterne
- Création d'un muret de soutènement en rondins bois GS Escapade maternelle
- Reprise cour GS Ponceau
- Reprise cour GS chemin Dupuis
- Création d'une dalle béton GS Sébille
- Reprise du sol souple GS Châteaux
- Pose de bancs en matériaux recyclable sur l'ensemble des GS

## **2. Jeunesse**

### **Les objectifs 2023 :**

- Poursuivre le déploiement du dispositif de concertation des jeunes et procéder au renouvellement de l'instance
- Consolider la mission d'accompagnement et de structuration des associations jeunesse subventionnées
- Développer les « espaces jeunesse » sur le hors temps scolaire. Faire vivre les différents espaces d'accueil des jeunes sur leur temps libre par des propositions adaptées à chaque tranche d'âge facilitant la rencontre et l'échange, l'émergence de projets et le partage de temps ludiques.
- Renforcer les volets éducatif, préventif, culturel, scolaire par des actions adaptées à la jeunesse.
- Favoriser l'émancipation des jeunes en leur proposant des actions adaptées dans les domaines scolaire, éducatif, culturel, l'accès à la santé ou encore l'insertion. Notamment à travers le dispositif de bourses « Citoyens dans la vi(II)e », le déploiement de la nouvelle labellisation du bureau information Jeunesse ainsi que le développement d'actions hors les murs.

### **Les réalisations 2023 :**

#### **Le Conseil des jeunes**

- 23 séances de travail
- 3 cérémonies de commémoration
- 2 Inaugurations (Centre médical Mukwegue D. / Parvis Conde Maryse)
- Parrainage des sans-abris : constitution kit pour l'hiver
- 5 séances éducation aux médias dans les médiathèques
- 3 ateliers avec les VitamiNez (récolte de fonds par la vente de gâteaux et goodies)
- Clôture + préparation renouvellement du mandat

#### **L'accompagnement à la scolarité (CLAS)**

- Mise en place du dispositif CLAS « Contrat Local d'Accompagnement Scolaire » dont plus de 139 jeunes ont pu bénéficier.
- Les formations : des formations sont proposées aux encadrants pour acquérir et développer des compétences liées à l'encadrement et l'animation de l'accompagnement scolaire avec :
  - Une formation autour de l'orthopédagogie, proposée par le service PRE et animée par l'association AGIR (aider, guider pour initier la réussite) : 2 animateurs jeunesse – septembre 2023
  - Une formation autour du jeu comme outil de travail social animée par l'association Le Jeu Pour Tous : 1 animateur jeunesse et 12 vacataires – décembre 2023
- Les stages apprenants / renfort : pour étendre l'accompagnement à la scolarité aux périodes de vacances scolaires, des stages apprenants sont mis en place afin de renforcer les socles d'apprentissages :
  - Stage maths et français : février 2023 avec l'association Maximaths et 1 vacataire et 1 bénévole pour le français
  - Stage maths : en avril 2023 avec l'association Maximaths

### **Dispositifs « Citoyen dans La Ville » et « BAFA Citoyen »**

108 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du CDLV à travers différentes thématiques (Départ en autonomie, Départ en vacances collectifs, Apprendre ailleurs, BAFA, Jeunes Talents, Code de la Route et permis, PSC1, Séjour solidaire). La demande d'aide pour passer le permis de conduire reste la principale demande.

25 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du BAFA Citoyen avec 100% de réussite à l'examen. Les jeunes bénéficient d'une prise en charge de l'essentiel du coût de la formation et sont accompagnés aux 3 étapes (stages de base, pratique et approfondissement). En contrepartie, ils s'engagent à donner de leur temps pour des initiatives locales. Il s'agit d'effectuer du bénévolat associatif (50 heures) ou de participer à des actions organisées par la Ville de Cergy.

### **Permanences lycées**

- Permanences « vie affective et sexuelle » 125 jeunes
- Permanences « orientation » 309 jeunes

Les permanences ont lieu au sein des 3 lycées de la ville environ une fois par mois.

### **Activités du BIJ**

- Sorties culturelles BIJ
  - Sortie musée du paradoxe : 16
  - Sortie Bateaux mouches et Trocadéro : 13

Les objectifs de ces sorties sont de proposer aux jeunes adultes l'accès à la culture, faire ensemble pour donner l'habitude d'une mobilité simple, et partager avec eux un temps plus convivial.
- Emploi/Orientation :
  - Formation Baby-Sitting : 10 jeunes
  - Opération job été : 2 jeunes
  - Temps information sur la rentrée : 8 jeunes
  - Ateliers coup de pouce solidaire cravate : 24 jeunes
  - Stand IJ forum de l'alternance CACP : 32 jeunes
  - Hors les murs bus initiative emploi : 4 jeunes
  - Stand forum de l'emploi CACP : 22 jeunes
  - Atelier orientation groupe 16.18 AFPA : 11 jeunes
  - Atelier CV-LM-Préparation entretien BAFA citoyen : 20 jeunes
- Santé/prévention:
  - 25 novembre mur d'expression : 31 jeunes

- 8 mars la jeunesse s'exprime : 58 jeunes
- Sensibilisation cahier engagé du CRIPS : 12 jeunes
- BIJ Hors les murs
  - Portes ouvertes Collège Gérard Philippe : 10 jeunes
  - Permanence université CY : 6 jeunes
  - Information collective SEGPA : 19 jeunes
  - IJ hors les murs avec le CIJ95 : 205 jeunes
  - Information collective SEGPA : 19 jeunes

Volonté de diversifier les pratiques et d'aller à la rencontre du public sur ses lieux de vie.

- Promotion de la structure/ info généralistes
  - Dispositif oxygène : 4 jeunes
  - Promotion de la structure storie's cité : 42 jeunes
  - Escape BIJ avec CEJ : 19 jeunes
  - Escape BIJ avec Afpa : 85 jeunes
- Espace Info logement :
  - La semaine du logement des jeunes : 5 jeunes

### Séjours été

La Ville de Cergy a proposé des séjours collectifs pour les enfants et les adolescents. Ces séjours, organisés par le pôle jeunesse de Cergy et les associations jeunesse du territoire, ont offert des opportunités éducatives, culturelles et ludiques. Les jeunes ont pu s'épanouir, se sociabiliser et se divertir dans un environnement sécurisé et encadré.

L'un de ces séjours, intitulé « Plein sud », s'est déroulé à Leucate la Franqui (Aude). Il a duré 12 jours, avec deux sessions : du 8 au 19 juillet et du 20 au 31 juillet. Les participants ont profité d'activités nautiques telles que la bouée tractée, le téléski nautique, le paddle et le kayak en mer. Des sorties culturelles et ludiques, comme une excursion en Espagne, une journée à l'Aqualand de Saint Cyprien ou la visite du marché nocturne, étaient également au programme.

Il a été proposé **24 places réparties en 2 séjours soit 288 journées enfants.**

En parallèle, la Ville de Cergy a encouragé les initiatives associatives proposant des séjours de vacances éducatifs et ludiques pour les jeunes cergyssois âgés de 9 à 17 ans. Ces séjours, complémentaires de l'offre municipale visent à diversifier les loisirs et les découvertes pour les jeunes.

Le territoire cergyssois a bénéficié de l'initiative des colos apprenantes, un dispositif national visant à offrir des vacances éducatives aux jeunes. Ainsi, l'association APR a proposé **4 séjours + 4 colos apprenantes pour 155 jeunes âgés de 8 à 17 ans.** Grâce à la confiance et au soutien de notre partenaire **PARTENASPORT**, l'association a pu organiser 4 colos exceptionnelles à Nantes, permettant aux jeunes de découvrir une nouvelle région et de bénéficier d'activités éducatives et ludiques dans un cadre différent.

Ce partenariat a démontré l'importance de la collaboration entre les associations et les acteurs locaux pour la réussite des projets éducatifs et la diversification des expériences proposées aux jeunes de notre territoire.

---

*POLITIQUE PUBLIQUE ANIMATION DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE*

---

CA 2023	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	13 105 398 €	1 199 607 €
Investissement	4 961 025 €	1 228 447 €

## 1. Sport

### Les objectifs 2023 :

- Garantir une programmation annuelle voire pluri annuelle de maintenance et/ou de rénovation des équipements sportifs municipaux ;
- Améliorer et adapter l'offre de nettoyage sur les équipements sportifs ;
- Maintenir le soutien en expertise, en construction de projets et notamment en inter-clubs, matériel et financier aux clubs sportifs qui animent le territoire, à leurs 15 000 licenciés ainsi qu'aux sportifs de haut niveau de la ville ;
- Inscrire la ville de Cergy et les clubs sportifs dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024 dans le cadre des opérations à développer (semaine des sports, semaine Olympique...) et/ou à mettre en œuvre au titre du label Terre de Jeux obtenu dès 2019 ;
- Accompagner les sportifs de haut niveau du territoire.

### Les réalisations 2023 :

La politique publique sportive cergysoise a notamment permis d'accompagner et/ou de supporter les grandes manifestations suivantes :

- Du 02/05/2023 au 03/05/2023 La Champion's Cup – CPFC au Stade Salif Keita ;
- Le 13/05/2023 Le Cergy City Ride au Gymnase AMH sur le Skate-park ;
- Du 23/05/2023 au 26/05/2023 Le Championnat de France UNSS de football – UNSS Val d'Oise au Stade Salif Keita ;
- Du 26/05/2023 au 29/05/2023 Les Finales Jeunes UFOLEP – Cergy'm au Gymnase du 3ème Millénaire et Gymnase des Grès ;
- Le 06/06/2023 La Convention AEGB – CPFC et AEGB au Stade Salif Keita et au Douze pour la soirée de gala de remise des Trophées annuels de l'association ;
- Le 10/06/2023 La Journée Nationale des Débutants – CPFC au Stade Salif Keita ;
- Du 17/06/2023 au 18/06/2023 le Tournoi annuel du Cergy Volley au Gymnase des Grès et Gymnase du 3ème Millénaire ;
- Le 24/06/2023 Le Trophée des champions du Taekwondo Elite au Gymnase du 3ème Millénaire ;
- Du 02/12/2023 au 03/12/2023 le Grand Eco tournoi de Cergy – Les Volants de Cergy au Gymnase des Touleuses.

La Direction des Sports est également à l'initiative ou partenaire de différentes actions destinées à favoriser l'activité physique et sportive sur le territoire à savoir :

- L'organisation de la semaine Olympique du 3 au 8 avril 2023 en partenariat avec les clubs sportifs et sportifs de haut niveau avec des interventions programmées en milieu scolaire et péri-scolaire en nombre dans le cadre de la labellisation Terre des Jeux Paris 2024 ;

- L'organisation avec l'association Essec Bab du Cergy Street Festival le samedi 20 mai sur le plateau AMH et le gymnase attenant ;
- L'organisation le samedi 24 juin de la deuxième édition des Cergy'lympiques sur le plateau AMH et le gymnase attenant avec les clubs sportifs locaux et l'association des Spartiates coordonnateur de l'événement aux côtés de la ville ;
- L'organisation avec l'association des Sangliers du Vexin des 24h VTT le week-end du 26/27 août 2023 qui a réuni près de 500 coureurs dans le bois de Cergy pour cette quinzième édition de cette épreuve réputée ;
- L'ouverture de créneaux horaires en autonomie avec accès contrôle d'accès par badge sur certains sites pour augmenter les amplitudes horaires d'ouverture des pratiques de loisirs sans agent présent sur site ;
- Le soutien à la pratique sportive des jeunes (11/17ans) :
  - La mise en œuvre d'activités sportives proposées directement aux Jeunes Cergyssois par la ville via les éducateurs sportifs de la ville sur les installations sportives municipales entre autres ;
  - Pour chaque période de vacances scolaires, un programme d'activités sportives spécifique est désormais mis en place pour les jeunes cergyssois 11/17 ans dans le cadre du dispositif Faites du Sport en proposant gratuitement des initiations et/ou activités sur les sites en partenariat avec les associations sportives avec un budget dédié.
- Le soutien au développement de la pratique sportive féminine ;
- Pour les agents municipaux de la ville de Cergy :
  - L'accompagnement financier et matériel de l'association « La Pause Sport » qui vise à favoriser les pratiques sportives de loisirs sur le temps du midi entre les agents communaux de la ville de Cergy ;
  - Une réflexion relative à la mise en place d'un dispositif de soutien aux échauffements pour certains agents municipaux et/ou au renforcement musculaire avec la mise à disposition d'un éducateur sportif à ce titre intervenant à titre expérimental sur des plages horaires déterminées pendant le temps de travail à ce sujet en collaboration avec la DRH.

10 sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle ont été soutenus financièrement en 2023 à hauteur de 20 000 euros distribués au total grâce au dispositif de soutien financier (objectif olympique ou performance) existant. Parmi ces sportifs quatre étaient éligibles aux critères olympiques fixés par la collectivité avec en ligne de mire les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La collectivité ayant fait le choix de soutenir activement les sportifs handisports qui vont potentiellement briller lors des prochaines Olympiades de cet été.

A l'été 2023 la pelouse du terrain d'honneur du stade Salif Keita a été changée (pose d'une pelouse synthétique de dernière génération sans micro plastique) et, l'éclairage du terrain 2 est passé en Led. Cette opération globale (pelouse synthétique et passage en Led) de 660 000 euros a été co-financée à plus de 60 % (région Ile de France, Ligue Ile de France de Football...).

La création d'un citystade sur le quartier des Genottes a également été co-financée à près de 80% par l'ANS sur un montant global d'opération de 200 000 euros dans le cadre du plan national des 5 000 équipements lancé grâce au dossier présenté à cet effet.

En complément de ces travaux la poursuite d'une gestion prévisionnelle de la maintenance des équipements sportifs avec une équipe de techniciens dédiée intégrés au sein même de la direction des sports est particulièrement significative encore en 2023.

Plusieurs chantiers ont ainsi eu lieu indépendamment des petites interventions quotidiennes et des grosses opérations mentionnées pour entretenir ou rénover le patrimoine : reprise étanchéité au pied des translucides ; réfection de 80 mètres de chenaux ; store face nord Toulouse ; entrée PMR Justice ; régénération du sol des Grés et changement des lames de verre.

## 2. Culture

La mission Culture et Patrimoine a pour vocation de répondre à une double ambition :

- Permettre à un maximum de personnes de se constituer une culture personnelle riche et cohérente
- Favoriser, notamment auprès des jeunes, la rencontre des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels.

### Les objectifs 2023 :

- Valoriser et développer ce qui constitue l'ADN de Cergy : un territoire remarquable dans le domaine des expressions urbaines émergentes, notamment en arts visuels, en musique et en danse.
- Coordonner, consolider et mettre en synergie les dispositifs et équipements existants, dans le domaine de l'éducation Artistique et Culturelle et de la Lecture publique.
- Favoriser les moyens d'appropriation par le plus grand nombre possible des expressions culturelles et des valeurs patrimoniales et faciliter ainsi la construction de citoyenneté et du vivre ensemble.

En 2023, la valorisation des arts visuels avait vocation à se déployer au travers de deux axes :

- 1- En interne : Sorties de Cours (option en réflexion sur l'accueil de l'exposition à l'espace Piccolo de l'astrolabe) ; Sur l'équipement de Visages du Monde (exposition prévue dans le hall d'accueil) ;
- 2- En soutien aux acteurs associatifs : les actions dans la continuité du festival de street art Caps Attack#4 (Art Osons), dans l'aide au projet et en coproduction de concerts.

Il était prévu que réseau Cergythèques engage une réflexion d'optimisation des moyens de la politique municipale de Lecture publique, notamment en vue des publics les plus éloignés de l'offre culturelle, à l'aune du processus désormais effectif de fusion de la Maison des Arts de la CACP et de la médiathèque de l'Astrolabe.

S'agissant de la mission patrimoine, les deux axes prioritaires étaient : le travail d'écriture du projet culturel et scientifique du site de la maison Anne et Gérard Philipe (en parallèle du début des travaux de rénovation) et la valorisation du label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), piloté par la DRAC.

En contrepoint de ces actions structurantes, l'événement Charivari au Village, dont le portage est de nouveau culturel, devait rappeler l'importance du patrimoine immatériel dans la politique culturelle.

De manière plus transversale, l'année 2023 devait également permettre de consolider le projet 100% « Éducation Artistique et Culturelle », à la faveur de l'obtention du label national du même nom, mobilisant plusieurs autres directions (Jeunesse, Éducation, Sports), en lien avec la convention signée avec l'Académie de Versailles, et en synergie avec le jumelage Centre National de la Danse (CND) / Ville de Cergy (sous l'égide de la Préfecture d'Île de France).

### Les réalisations 2023 :

- Dans le domaine de la valorisation des arts visuels, l'hypothèse d'une nouvelle exposition Sorties de Cours à la médiathèque Astrolabe a été remise à l'année 2024, ceci afin de permettre à cette structure de s'organiser et de poser un scénario nouveau avec les acteurs historiques de ce rendez-vous, et en l'absence, désormais, de chargée de mission. L'année 2023 a également permis de réaliser une 4e édition de la jam session « Caps Attacks » et de poser les jalons d'un transfert du portage de l'événement au sein de l'agglomération de Cergy-Pontoise, notamment au regard du rayonnement que prend cette politique de Street Art.
- Le réseau des médiathèques de Cergy a effectué un travail de réflexion visant à une refonte de la grille horaire des ouvertures et des horaires des agents. Cette réactualisation de l'amplitude horaire avait pour

but de permettre, dès l'année 2024, une mobilisation de l'ensemble des agents visant à toiletter l'actuel projet de Service, notamment dans une perspective de développement des propositions d'action culturelle sous la forme de nocturnes, mais aussi d'écriture d'un Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social, envisagé pour le début 2025, qui fixera les orientations de la collectivité en matière de lecture publique pour une durée d'au moins cinq années..

- S'agissant de la mission patrimoine, l'année 2023 a été consacrée à la construction d'un avant-projet culturel et scientifique et une étude de modèle économique dans le cadre de la rénovation de la maison d'Anne et Gérard Philipe (en lien avec les études de rénovation de la maison AGP). Elle a également permis d'agréger un premier cercle de donateurs, dans le cadre de la collecte participative portée par la Fondation du Patrimoine. Elle a également été l'occasion de développer la valorisation du label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), notamment en action de médiation de « duos d'écoles ». Elle a permis, enfin, d'intégrer une nouvelle action dans le périmètre de la valorisation du patrimoine immatériel, en réaffectant à l'événement Charivari au Village une valeur artistique, ainsi qu'une dimension mémorielle, en interaction avec les maisons de quartier (défilé de chars), les associations du village, les producteurs, maraichers et artisans du territoire valoisien.

- Tiers-lieux culturels :

### **Le DOUZE**

S'agissant du Douze, l'année 2023 a vu la consolidation du projet de diffusion axé sur la musique avec une programmation à la fois rayonnante et ouverte à l'émergence artistique du territoire. Plus de 30 concerts et spectacles ont été accueillis. Le travail en partenariat avec les acteurs locaux a continué d'être développé ((La Ruche, A Qui le Tour, Points Communs, Jazz au Fil de l'Oise...) dans le cadre de coréalizations. Une démarche de programmation participative a donné lieu à la mise en place d'une instance de travail regroupant acteurs professionnels de la culture et jeunes du territoire qui a abouti à l'organisation d'un concert dans le cadre des temps « Génération(s) », partenariat Le Douze/Scène Nationale de Cergy-Pontoise.

En parallèle de cette politique de diffusion le projet artistique et culturel du Douze s'est articulé autour des axes suivants :

- Le soutien à la création, en particulier en direction de la scène locale, via des résidences de création sur scène et en studio. Le Douze a également accueilli quelques résidences professionnelles : les projets de Youssoupha et Tiken Jah Fakoly.
- La mise en place d'actions d'accompagnement notamment en partenariat avec les acteurs du territoire : temps de rencontre entre artistes « Music Lab » avec le Combo 95, le Forum, la Cave d'Argenteuil, les studios du Nautilus de Jouy le Moutier et Villiers le Bel ; plusieurs ateliers et masterclass autour du chant (les bases, le souffle, la voix saturée) et de la pratique d'instruments (guitare reggae, manouche et batterie) ; résidences « studios » inédites sur le territoire...
- L'accueil des pratiques de répétition et d'enregistrement au sein des Studios du Douze.
- La mise en place d'actions culturelles : Le Douze s'appuie sur un projet qui porte une attention particulière à la question des publics. Au regard des enjeux de la médiation culturelle et du contexte particulier du Douze, situé en quartier politique de la Ville, l'objectif est de renforcer l'articulation entre culture et territoire et de développer les publics. Il s'agit d'intensifier, de renouveler et de conquérir de nouvelles populations en rendant le lieu accessible à tous les habitants, par des opérations spécifiques facilitant la découverte et la rencontre autour du projet du Douze.

En regard de la jeunesse du projet de l'équipement, l'ensemble de ces axes continuent de se développer et de s'ajuster, tant en terme de volume que de cibles : l'intervention du Douze se structure et s'affine à mesure que la connaissance des publics se développe. 2023 est une année qui constitue une première forme mature d'intervention sur l'ensemble des aspects du projet.

En 2023, l'École de musique municipale a été rattachée au Douze (auparavant rattachée à la Direction de la Culture) afin de gagner en simplicité fonctionnelle et hiérarchique pour optimiser son intégration au sein du projet musical de l'équipement. L'objectif est ici de consolider des liens nouveaux et innovants avec les Studios, la salle de spectacle et les projets d'accompagnement et d'actions culturelles tout en conservant les axes prioritaires du projet de l'école : apprendre et pratiquer la musique par une pédagogie axée sur l'apprentissage individuel de l'instrument, la pratique collective et la théorie musicale. L'école de musique est un lieu de vie artistique, ouvert à tous les niveaux et tous les âges, depuis l'éveil des plus petits jusqu'aux cours pour adultes. Différents parcours d'apprentissage adaptés aux disponibilités, envies et rythmes de progression de chacun sont disponibles. Les tarifs sont adaptés afin que chacun puisse bénéficier d'un enseignement musical de qualité.

### **Visages du monde**

Le tiers-lieu Visages du Monde poursuit le travail engagé autour de la danse et de son rayonnement. Le rattachement du Centre de Formation Danse à la structure en janvier 2023 élargit son champ d'action : la formation des professionnels ou semi-professionnels complète désormais l'offre dédiée à la découverte et à la pratique des publics amateurs. De manière générale, l'offre s'articule en 2023 autour des actions suivantes :

- La diffusion avec l'accueil de 29 spectacles et 60 représentations de compagnies nationales et internationales. Objectif : proposer une programmation attractive pour les habitants (offre de qualité abordable avec des tarifs en moyenne entre 7€ et 12 € pour les spectacles tout public) et les non cergysois.
- L'action culturelle dès le plus jeune âge pour développer le lien avec les habitants et favoriser l'accès à la pratique artistique au plus grand nombre (tout public, jeune public et famille) à l'instar des ateliers proposés par le CFD Junior.
- Le soutien à la création avec la mise en place de 5 résidences d'artistes dont 2 coproductions de compagnies émergentes du territoire (Adsyka Production et Cie Sophie Courtin)
- Les partenariats avec les acteurs institutionnels : Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'Ensemble chorégraphique du Val d'Oise, la Scène nationale - Points Communs, Escales Danse, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise, le Centre National de la Danse de Pantin, la Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt, la Flow Dance, La Place
- Des événements dans l'espace public (bals proposés sur la place du Nautilus).
- L'accompagnement et l'insertion des jeunes professionnels diplômés du Centre de Formation Danse (parcours pluridisciplinaire, jeune ballet / incubateur, Passeurs culturels en danses hip hop).

Il est à noter que les stagiaires de la formation Passeurs culturels en danses hip-hop interviennent régulièrement auprès des habitants dans le cadre de leur apprentissage : ALSH, maison hospitalière, écoles etc. Cette formation a par ailleurs obtenu la certification de France compétences durant l'automne 2023. Passeurs culturels en danses hip-hop est désormais inscrite au Registre Spécifique.

En 2023, une nouvelle dynamique a également été mise en place avec les associations de danse de la ville, accueillies lors d'une soirée interassociative le 12 octobre. L'objectif de ce type de rencontre : créer du lien entre les acteurs locaux de la danse afin d'encourager l'émergence de projets fédérateurs.

Autre axe fort développé à Visages du Monde : le jeune public et les actions autour de la parentalité. Au-delà de la danse, un accent particulier est porté sur le numérique pour encourager les familles et les enfants aux bons usages dès le plus jeune âge et au travers d'une pratique culturelle :

Les Mach1ns Ch0uettes, ateliers pour les 3-5 ans et les 6-11 ans pour découvrir le code et s'appropriier le numérique sans écran :

- Le Laborama, installation immersive et interactive proposée pendant les petites vacances scolaires
- Le Creative Junior Club, rendez-vous mensuels autour du DIY.
- Le numérique est également présent à Visages du Monde avec l'espace France services dédié à l'accès aux droits. Cette offre permet de compléter les propositions mises en place par la maison de quartier, également présente au sein de la structure.

### 3. Vie associative

#### Les objectifs 2023 :

- Aider les associations à se structurer et à se professionnaliser par la mise en place d'ateliers participatifs et de permanences
- Soutenir les associations de proximité en leur octroyant des subventions.
- Soutenir toute action favorisant le lien social et la dynamique locale, avec pour critère principal « La participation des habitants ».
- Présenter l'offre associative du territoire dans le cadre de la journée des associations, dans une démarche écocitoyenne.
- Organiser une rencontre de la vie associative autour d'un temps d'échanges et de débat sur un thème d'actualité associative.
- Poursuivre le déploiement du logiciel GMA et sa mise en œuvre (module manifestations et stocks)

#### Les réalisations 2023 :

- L'accompagnement à la vie statutaire et au projet pour 158 associations (208 en 2022)
- La mise en place de 16 ateliers collectifs, de 8 permanences et d'1 rencontre vie associative = 306 associations bénéficiaires (223 en 2022)
- L'organisation de la journée des associations pour 247 associations participantes et 14 000 habitants ; manifestation engagée et éco citoyenne en partenariat avec la CACP.
- Le soutien et l'accompagnement de 12 projets dans le cadre du FIL (22 en 2022)
- La mise à disposition de salles en MQ, pour 37 nouvelles demandes d'associations
- La domiciliation de 5 nouvelles associations en MQ.
- La coordination de la campagne de subventions avec 202 demandes déposées pour 158 associations subventionnées. Montant total voté : 1 457 330,60 €
- La participation à la coordination des acteurs associatifs de l'aide alimentaire
- La conduite du projet Lanterne avec l'accompagnement des associations à leur installation, le suivi des travaux, et la coordination de tous les acteurs sur ce dossier.
- La conduite du projet « Tarification des locaux associatifs » en co-pilotage avec le SSVP
- La mise en place de cessions de formation GMA : initiation, perfectionnement (modules BASE et MANIFESTATION), en partenariat avec la DRH; mise en œuvre du module GMA manifestation et stocks prévue en 2024 avec le service PLE.
- L'organisation d'une rencontre de la vie associative sur le thème de la jeunesse en partenariat avec la DVLJ

### 4. Vie des quartiers

Les quatre maisons de quartier implantées sur le territoire de la commune contribuent activement au dialogue avec les habitants, aux réponses sociales de proximité et au soutien aux projets des habitants. Elles favorisent par leurs

actions la lutte contre toute forme d'exclusion et contre l'isolement social, les liens intergénérationnels et interculturels, et le développement d'initiatives associatives et habitantes.

Elles sont à l'interface entre les services centraux, les partenaires institutionnels présents sur le territoire (bailleurs, travailleurs sociaux, éducateurs, services de médiation, justice, police etc...) et la population.

**La maison de quartier des Linandes** a poursuivi son développement avec l'intégration de l'animatrice jeunesse et la chargée de projets jeunes. L'année 2023 a permis de mener la démarche de renouvellement du projet social. Cela a engendré de nombreuses rencontres avec les partenaires afin de faire l'évaluation du précédent projet social et de poser un diagnostic partagé.

Ces rencontres très riches ont été également l'occasion de penser ensemble des actions à mener sur le territoire, avec la création d'événements d'envergure telle que la journée « Protège ta planète » qui a mobilisé l'ensemble des écoles du territoire, les parents et les partenaires institutionnels et associatifs. La semaine des langues est également un nouveau projet qui a mobilisé un public varié et nombreux. Il en est de même pour la soirée de sensibilisation aux écrans portée par la maison de quartier. Tous ces projets qui répondent à aux attentes des habitants seront reconduits.

**Pour la maison de quartier des Hauts-de-Cergy**, l'année 2023 a été la première année où nous avons pleinement mettre en place le projet social (lancé en septembre 2022) autour des 2 axes de travail :

- 1 Promouvoir la justice sociale : égalité, équité et solidarité
- 2 Favoriser l'épanouissement et le pouvoir d'agir des habitantes et habitants.

Cela s'est traduit par de nombreux projets autour de la lutte contre les discriminations (stage d'autodéfense féministes, banquet citoyen, atelier-débat, ...). 4 réunions associatives ont aussi eu lieu durant l'année pour renforcer le lien inter associatifs et avec la maison de quartier et pour permettre une meilleure utilisation et aménagement des locaux associatifs.

**Pour la maison de quartier Axe Majeur Horloge**, l'année 2023 a été marquée par le renouvellement du projet social qui s'articule autour de 3 axes de travail :

- 1 Faciliter l'inclusion sociale en soutenant et apportant des réponses adaptées aux habitants et familles,
- 2 Développer le pouvoir d'agir des habitants dans une démarche d'innovation
- 3 Coordonner les acteurs du territoire autour des projets communs.

**Pour la maison de quartier des Touleuses**, l'année 2023 a été une année difficile. La maison de quartier a été vandalisée à plusieurs reprises puis elle a été brûlée, partiellement, lors des émeutes de juillet. L'équipe a donc dû quitter le bâtiment pendant plusieurs mois (de juillet à octobre 2023). La maison de quartier étant fermée, les activités associatives ont été déplacées dans les LCR, quand cela était possible. L'équipe a tant bien que mal réussi à conserver les animations estivales avec des moyens limités pour ne pas laisser les familles du quartier sans animations. Suite à plusieurs départs, l'équipe s'est retrouvée en effectif réduit pendant plusieurs mois.

#### **Les actions nouvelles en 2023 :**

- Soirées jeux organisées par la maison de quartier des Linandes en partenariat avec les écoles du secteur (dans les écoles) avec différents partenaires (associations, la CAF, ...) regroupant près de 200 personnes sur certaines dates.
- La semaine des langues avec une programmation riche durant 3 jours, des démonstrations de danse argentine, des chants tibétains, divers cours de langues (russe, portugais, tibétains, langue des signes, arabe), une représentation de capoeira, des contes peuls.
- Ateliers d'écriture à la maison de quartier des Hauts-de-Cergy, animée par une bénévole qui est devenu un rendez-vous régulier pour un groupe de femmes qui y abordent de nombreux sujets comme le fait de vieillir, la place des femmes dans la société, la transmission aux enfants, les discriminations
- Stage d'autodéfense féministe, pour un groupe d'adolescentes et un groupe de femmes proposé sur les Hauts-de-Cergy, pour apprendre à réagir face des agressions verbales ou physiques dans la rue mais aussi dans la sphère privée. Cela a fait naître une envie de mettre en place un groupe de parole autour des violences conjugales vécues par nombreuses femmes.

- Les actions de solidarité se sont poursuivies en 2023, avec notamment :
  - Une récolte solidaire a été menée en décembre à maison de quartier des Linandes par l'association RED Jeunes Cergy. Nous avons ensuite créé un événement pour remettre les cadeaux aux différentes familles en salle de spectacle, avec un repas partagé et une animation chants/karaoké, ce fut un moment très émouvant pour l'ensemble des participants.
  - Boîtes à dons dans les halls des maisons de quartier.
- La vie des équipements :

La salle de spectacle des Linandes a rouvert en mars 2023 avec une appropriation rapide des différents partenaires (associations, écoles, collèges, services de la ville) avec des réservations importantes qui démontre que cette réouverture était fortement attendue. Les spectacles de théâtre, d'improvisation, les spectacles musicaux, ... ont pu reprendre pour le bonheur de tous.

Des travaux ont eu lieu en novembre et décembre 2023 pour aménager une espace jeunesse à la maison de quartier des Hauts-de-Cergy.

## **5. Artisanat commerce et attractivité**

Ces dernières années, le service a développé des liens avec les commerçants en instaurant un relais de proximité. Les événements de l'été 2023 notamment auront permis de prouver l'utilité des relations de proximité et la nécessité de poursuivre ce lien étroit pour accompagner ces acteurs dans toutes leurs phases de vie.

De plus, le tissu économique est de plus en plus fragile (multiplications des crises COVID, énergétique, inflation, changement des modes de consommation...) et doit prendre un virage pour suivre les tendances et maintenir une activité prospère et nécessaire à l'attractivité des territoires.

Les actions/projets menés(e) :

- Poursuite de la collaboration avec l'Essec pour la réalisation d'une étude relative à la logistique du dernier kilomètre en s'interrogeant notamment sur la cohabitation des usages de l'espace public et l'accroissement significatif des livraisons,
- Renforcement des associations de commerçants qui sont des éléments essentiels pour la création du dynamisme commercial. L'accompagnement de la Ville peut se traduire par des accompagnements techniques et logistiques pour la mise en place des animations commerciales, ou par un accompagnement financier pour permettre la mise en place d'actions qualitatives et à forte valeur ajoutée
- Relance de la dynamique des foodtrucks pour compléter l'offre de restauration existante sur le territoire
- Mise en œuvre d'un circuit de formation à destination des commerçants de proximité pour les accompagner dans le changement et leur permettre de s'adapter aux nouvelles exigences et attentes des consommateurs.
- Maintien de l'accompagnement des artisans taxis Cergyssois

### **Marchés forains et foires**

Après l'attribution du nouveau contrat de DSP les changements d'organisation du marché d'Axe Majeur Horloge ont été mis en œuvre :

- Modification des linéaires autorisés à la déballe
- Mise en œuvre des cartes de commerçants volants
- Rédaction et mise en œuvre d'un nouveau règlement des marchés forains

CA 2023	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	8 476 386 €	855 714 €
Investissement	4 776 054 €	312 825 €

### 1. ASL copropriétés

La politique communale de l'habitat a en partie pour objet de soutenir et d'accompagner les ASL et copropriétés en tant que d'une part, gestionnaires des espaces communs et du paysage de Cergy et d'autre part, en tant qu'acteurs majeurs de la vie locale.

La qualité de ces espaces et des copropriétés participe à l'image de la ville et au bien vivre de l'ensemble des Cergyssois.

De nombreux espaces ouverts à la circulation du public sont en effet propriété d'ensembles immobiliers dont l'entretien incombe aux copropriétaires ou co-lotis.

Toutefois, ceux-ci n'ont pas toujours la possibilité de remplir leurs obligations d'entretien selon la structure sociale et/ou l'importance du patrimoine à entretenir.

Depuis 2009, un fonds de soutien, voté en conseil municipal et intitulé « Fonds d'aides aux ASL et copropriétés » permet de subventionner les travaux à réaliser sur les espaces extérieurs.

En 2023, dans le cadre de la politique de transition énergétique de la Ville, le règlement d'attribution de ce fonds a dû être modifié au CM du mois de septembre pour prendre en compte les enjeux de développement durable dans la gestion et l'entretien des espaces extérieurs.

En 2023, 6 dossiers de demande de subvention ont été présentés, pour un montant de 80 208,62€ à l'issue de l'adoption du nouveau règlement.

### 2. Cadre de vie et espaces urbains

La mission « espaces Publics et qualité urbaine consiste en la préservation de la qualité du cadre de vie et des espaces publics. Cela passe par l'exécution des missions de propreté urbaine, de cadre de vie et de voirie.

Des opérations visant à améliorer la qualité de l'espace public ont été entrepris en 2023 concernant différents espaces :

- Plantations sur l'ensemble de la commune :
  - Arbres d'ornement et fruitier 150 unités
  - Plantes vivaces 3370 unités
  - Arbustes 412 unités
  - Plantes annuelles 10 000 unités
  - Plantes bisannuelles 7200 unités
  - Bulbes 12 750 unités
  - Plantes de terre de bruyère 140 unités
  
- Aménagement paysager/massifs plantes vivaces et fleurissement :
  - Angle Boulevard de l'Oise/avenue des raies Démarrage des travaux (arrachage des forsythia /travail de sol/apport de TV/pose de grosses roches et retenue de terre en rondins

paysagers/plantation. Travaux en cours de finalisation (plantation de plantes vivaces, arbuste et plantes annuelles pour fleurissement estival)

- Création d'un massif de fleurissement rue du brûloir (en cours de plantation/plantes vivaces et annuelles pour fleurissement estival)
- Réaménagement des 4 massifs du parc du Pas Saint CHRISTOPHE (travail des formes, Agrandissement/travail du sol/plantation de plantes vivaces en poquet) (complément de plantation 2024 /plantes annuelles pour fleurissement estival)
- Aménagement du massif /abords RD point des raies (entrée haute du bois de la justice) avec plantation de plantes vivaces et pose de pierres.

- Voiries

- Reprise de voirie av. du brûloir + pose de mâts pour les miroirs riverains et marquages ZONE 30
- Mise en place coussins berlinois 8, rue du Brûloir
- Mise aux normes des trottoirs rue de Courdimanche
- Pose de bornes d'accès contre-allée circulaire Sardane Hélice
- Caniveau central allée des Plantes
- Reprise des accodrains place du Nautilus
- Réfection trottoir gauche rue de la Terminale
- Pose de bordures anti stationnement rue des Météores de Paille
- Création accès PM av Jean Bart / commerces
- Sécurisation crèche Bontemps : bornes anti-bélier
- Sécurisation course du Muguet chemin Neuf et chemin du Bord de l'eau
- Reprise accès AREPA
- Pose de potelet XL petit Passage
- Reprise rue du chemin de fer entre Abondance et Bastide
- Aménagement trottoirs + stationnements Mondetour entre Embellie et Mondetour
- Réfection trottoir contre parking GS Nautilus
- Réparation chaussée et accotement chemin de la voirie
- Création terrain de pétanque Arpavie
- Réparation trottoirs et accotements chemin de la voirie
- Rue de Neuville pose de gabions en chicane
- Pose de coussin berlinois chemin de la cité
- Reprise de trottoirs rue de l'Hélice
- Nettoyage camp Rom chemin du Bord de l'Eau + sécurisation parcelle
- Matérialisation des emplacement forains place du Marché : pose de 500 clous
- Remise en état du sol place du Ponceau
- Reprise des stationnements rue du chemin de Fer
- Reprise de chaussée 13/15 rue du Tertre
- Création cheminement piétons rue des Gémeaux
- Campagne d'enrobé projeté diverses rues
- Reprise des trottoirs rue de Courdimanche
- Tranchée fibre et génie civil aux ateliers d'Osny
- Reprise de chaussée 9 rue du Brûloir
- Fil d'Ariane reprise des cheminements piétons des HDC à Closbilles
- Remise ne téta de la cour de la Lanterne suite aux travaux
- LCR Essarts création de 2 emplacements PMR
- Chemin du Montoir : pose d'un enrobé drainant
- Reprise de chaussée passage de la Guignette

- Aire de jeux :

- Sécurisations et réparations de l'ensemble des aires de jeux

#### **Ajout de bornes escamotables de contrôle d'accès, de gabions et de bornes anti bélier:**

- Sécurisation complète de la place du marché avenue Mondetour, Petit Passage, mise en place du système intratone
- Pose de bornes anti-bélier accès passerelle du Pas Saint Christophe
- Pose de Bornes rue de la Moulinière
- Pose de bornes automatique et de bornes rétractables rue de la croix St Sylvère
- Fermeture de l'accès à la place de la sardane
- Chemin du Bac de Gency reprise des plots d'accès

#### **Travaux de Marquages :**

- Matérialisation voie piétonne parking VDM
- Matérialisation des pistes cyclables : 21 rues réalisées

#### **Travaux défense incendie**

- Modification de poteau incendie en bouche incendie rue de Courdimanche et rue de Vauréal

### **3. Hygiène et sécurité civile**

La Ville a intégralement versé sa participation au financement du SDIS afin de garantir l'accès aux services de secours sur le territoire.

La Ville traite 2 à 3 fois par an par le biais de campagnes ses équipements, auxquels il faut ajouter des traitements ponctuels à la demande (dératissage, désinsectisation, désinfection).

La Ville se coordonne avec les autres acteurs du territoire afin de réaliser des traitements concertés à la demande dans l'espace public pour lutter contre les nuisibles.

Les périls sont suivis dès que la Ville en a le signalement.

Un contrat avec la société SOLIHA a été engagé afin de surveiller la mise en location et la division des biens de la commune sur des secteurs particuliers.

Cette prestation vient compléter l'action de l'unité sur le suivi de la salubrité des logements.

La régularisation sur le volet sécurité incendie des immeubles de bureaux composés de groupement d'établissements recevant du public a débuté.

La mise à jour du plan communal de sauvegarde a été commencé.

### **4. La Transition écologique et énergétique**

La mission « Transition écologique et énergétique » consiste à soutenir des actions et projets portées par la ville ou plus largement par les acteurs du territoire portant un modèle de développement durable qui renouvelant les façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des

risques sanitaires environnementaux. Les objectifs de cette mission transversale entrent dans plusieurs politiques publiques.

Cette mission s'articule en effet autour des 6 axes suivants (cf. feuille de route de mandat de la transition écologique)

- 1/ rénovation thermique et production d'énergies renouvelables
- 2/ préservation de la biodiversité et aménagement durable du territoire
- 3/ consommation et production responsables
- 4/ mobilité plus durable
- 5/ réduire les pollutions et les déchets
- 6/ sensibiliser et mobiliser sur le changement climatique

#### **Les actions suivantes ont été conduites sur l'année 2023 :**

- Appui des services dans la conduite de leurs projets intégrant une dimension transition écologique et énergétique (cf. feuille de route de mandat)
- Actions de sensibilisation des agents pour d'adoption de pratiques éco-responsables, soit près de 350 agents sensibilisés en 2023 sur :
  - La lutte contre les perturbateurs endocriniens et notamment les responsables de crèches (Cf. charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" signée le 17 octobre 2022) : 150 agents sensibilisés et 3400 brochures d'information distribuées au grand public
  - Organisation d'animations ludiques de sensibilisation des agents sur la réduction des déchets : compostage, fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés
  - Participation au Challenge mobilité de la CACP, sorties vélo
  - Formation au développement durable et aux 17 ODD dans le cadre de la préparation du rapport développement durable 2023 et atelier de présentation des actions portées par les services dans le cadre du rapport développement durable,
  - Participation aux ateliers sur le numérique responsable avec le service archives la DSI
  - Atelier sur les pratiques d'achats écoresponsables avec les acheteurs de la ville (cf. Charte « Achats Durables » signée le 28 septembre 2023)
  - Animations autour de l'alimentation durable et vente des produits locaux de la Sauvegarde
  - Accompagnement à l'organisation d'évènements éco-responsables
- Accompagnement de projets de transition écologique en soutenant les acteurs locaux : activités d'agriculture urbaine avec les habitants (association BABA), soutien à l'écopâturage réalisé par la ferme d'Eancourt, les animations de la ferme pédagogique du Potager Labelvie, le soutien aux initiatives locales par le dispositif d'accompagnement « Boost citoyens » proposé par Bleu Blanc Zèbre en partenariat avec l'ESSEC, CYU et la CACP
- L'organisation de deux évènements pour grand public : les « rendez-vous aux Jardins » (juin 2023) et la « semaine européenne du développement durable » (octobre 2023)
- Suivi des actions et communication : édition du rapport développement durable et de sa synthèse annuelle, communication sur les actions menées dans le cadre de la feuille de route de mandat sur la transition écologique, production de supports de communication sur la biodiversité pour le stand de la ville à l'occasion de la fête des associations ...
- Focus sur les actions réalisées dans les Maisons de quartiers
  - Les Genottes se mettent au vert : action de proximité pour sensibiliser au développement durable, au recyclage, au faire soi-même - MQ Axe Majeur – Horloge en partenariat avec la Sauvegarde 95, Emmaüs 95 et les bailleurs Erigère, Sequens et CDC-Habitat.

- Troc aux plantes : partager, conseiller, recycler autour du végétal, de la botanique et de l'écologie urbaine- MQ Axe Majeur – Horloge. Cette action a été organisée et coordonnée en même temps que « La lanterne bourdonne » co-construite avec le collectif La Lanterne.
- Développer le jardinage avec les habitants dans les quartiers :
- Jardin potager partagé de la maison de quartier des Touleuses (actions de sensibilisation au compostage et tri des déchets ; ateliers pédagogiques autour du mieux consommer, légumes de saison)
- Composteur implanté au sein du potager participatif - Maison de Quartier des Touleuses
- Plusieurs ateliers semis et potager pour la maison de quartier des Hauts-de-Cergy, ainsi que des visites des espaces de maraichage sur la ville et des sorties à la cueillette de Puiseux.
- Participation des maisons de quartier à l'initiative « les rendez-vous au jardin » avec divers ateliers et visites de potagers.
- Grainothèque : fabrication et installation d'une grainothèque dans le hall de Visages du Monde/Maison de quartier des Hauts-de-Cergy pour permettre au public de déposer et récupérer des graines de fleurs, légumes, fruits, ...
- Favoriser l'approvisionnement alimentaire de proximité :
- Soutien aux initiatives locales portées par les associations (paniers bio de l'association Ponceau éco durable) - Quartier des Coteaux
- Nettoyage citoyen : participation au World Clean Up Day
- Sensibilisation aux déchets à la Justice Mauve (Maison de quartier des Linandes) avec une opération d'envergure en septembre (village d'animation sur le thème du tri et des déchets
- Ateliers d'apprentissage du vélo enfants et parents à la MQ Axe Majeur Horloge.
- La mise en place de composteurs devant le parc des Linandes avec une gestion par l'association Compli'Cité et la distribution de bio seaux aux habitants relais. Des actions de formations en maison de quartier pour accompagner ces habitants dans la pratique du compostage.
- Une journée complète intitulée « protège ta planète » en collaboration avec les professionnels de l'agglomération et de la ville et la participation des écoles et du collège du territoire (world clean up géant, village d'animations axées sur la gestion des déchets, repas zéro déchet, spectacle sur le développement durable en salle de spectacle pour clôturer la journée).
- Faire soi-même, pour éviter le gaspillage et l'utilisation du plastique :
- Nouveaux Ateliers « Eco Kids » pour sensibiliser les plus jeunes sur des ateliers autour du zéro déchet

CA 2023		Dépenses réelles
Fonctionnement	12 955 539 €	6 919 681 €
Investissement	1 611 411 €	1 301 164 €

## 1. Action sociale et solidarité

### Les objectifs 2023 :

- Objectif 1 : Accompagner les Cergyssois confrontés à des difficultés sociales
- Objectif 2 : Favoriser l'accès à l'alimentation pour tous

Ces objectifs sont développés à travers :

- L'accompagnement vers l'insertion professionnelle des Cergyssois très éloignés de l'emploi
- L'accueil quotidien, à travers les permanences sociales, permettant de recueillir les besoins exprimés dans l'urgence
- Le soutien aux associations dont l'objet et leurs activités concourent au développement des solidarités sur la commune
- L'animation de la coordination alimentaire sur le territoire en co-construction avec les acteurs associatifs engagés.

La ville a poursuivi son effort financier afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté à la fois par le biais de la subvention dédiée au CCAS mais aussi en soutenant très largement les acteurs associatifs intervenant sur le champ des solidarités (le Maillon, Appui les villageoises, Espérer 95, Secours Catholique).

## 2. La coopération internationale

La mission « coopération internationale » développe une politique de coopération décentralisée avec les villes de Thiès (Sénégal), Saffa (Palestine) et Hué (Vietnam) et, de solidarité internationale.

### Les réalisations 2023

- La création d'une identité visuelle « coopération internationale » par la Direction de la Communication et de la Participation Citoyenne (notifiant les pays, villes et localisations géographiques)
- 
- La participation de la ville de Cergy aux assises franco palestiniennes du 7 au 9 mai 2023 se sont tenues à Ramallah, en Palestine,
- Formation multisports à Saffa/Juillet 2023 : une délégation composée de deux formateurs multisports et du chargé de mission coopération Internationale se sont rendus à Saffa durant 1 semaine pour former des animateurs palestiniens dans 10 disciplines,



- Accueil d'une étudiante palestinienne, en master 2 « Etudes européennes et Internationales à l'université de Cergy (CYU) dans le cadre de la convention tripartite entre la ville, l'université et le consulat de France à Jérusalem qui a été renouvelée en 2023.
- La mission conjointe de la ville de Cergy et de l'association Solidarité Cergy Thiès s'est déroulée du 28 mai au 4 juin 2023 : reprise du projet « Périmètre Maraîcher » a pour objectif de promouvoir les pratiques agricoles durables, de renforcer la sécurité alimentaire et de soutenir l'emploi local au sein du territoire de Thiès. Au centre de cette initiative, se trouve le Jardin Partagé Cergy-Thiès, un lieu où des groupes de femmes s'engagent activement dans la culture de parcelles de terrain. Ces femmes ont entrepris cette démarche pour répondre à leurs besoins alimentaires
- La venue de la délégation d'Hué à Cergy du 15 au 21 février 2023
- Mission de Cergy à Hué : La mission de la délégation de Cergy à Hué s'est déroulée du 26 avril au 4 mai 2023.
- La délégation de Cergy était composée de responsables municipaux, membres d'associations, représentants de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise et de la Cour des Arts de Vauréal. Cette diversité a permis d'aborder un large éventail de thématiques et de renforcer la coopération dans différents domaines.
- La mise en place d'une coopération dans le domaine de l'artisanat, avec le partenariat de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, a permis de confirmer la venue d'artisans vietnamiens au salon de « Noël avant l'heure » organisé chaque année par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, offrant ainsi une vitrine importante pour les artisans d'Hué et leurs produits.
- Correspondance scolaire entre collèges. La correspondance entre une classe du Collège du Moulin à Vent et le Collège Trần Cao Vân de Hué, qui a débuté en 2021 a suivi son cours sur l'année 2023
- Festival des solidarités : chaque année, le Festival des Solidarités de Cergy est un événement majeur dédié au renforcement des liens internationaux et à la promotion de la diversité sur le territoire. Grâce à des partenariats solides et à une programmation diversifiée, il a réussi à créer une plateforme dynamique et inclusive pour promouvoir l'acceptation de la diversité.

Le Festival des Solidarités célèbre cette année son 25ème anniversaire, la ville de Cergy engagée pour le renforcement des liens internationaux et à la promotion de la diversité s'est encore impliquée dans cette nouvelle édition. En tant que catalyseur de la coopération internationale, la ville de Cergy a maintenu des partenariats avec des villes aux quatre coins du globe, incarnant ainsi son engagement en faveur de l'ouverture au monde et de la compréhension



Au total, le festival a attiré plus de 600 participants, renforçant ainsi son rôle en tant que catalyseur de la solidarité internationale et de la compréhension interculturelle. La réussite de cette édition a été rendue possible grâce à une collaboration dynamique entre la ville, les associations, et les autres partenaires, offrant une expérience culturelle unique et enrichissante pour la communauté de Cergy.

### 3. Egalité, droit des femmes et lutte contre les discriminations

La ville poursuit son engagement pour l'égalité et la lutte contre les discriminations au travers de réseaux partenariaux (comité égalité, coordination territoriale linguistique), l'organisation d'événements ou la mise en place d'actions.

#### Les réalisations 2023 :

- Coordination des différents réseaux et accompagnement des initiatives des partenaires.
- Actions favorisant de manière transversale l'égalité Femmes Hommes dans la déclinaison des politiques publiques :
  - Distribution de sacs à pain avec le violentomètre, inauguration de la place Gisèle Halimi et du parvis Maryse Condé.

- En lien avec le service santé, organisation de la venue du docteur Mukwege dans le cadre de l'inauguration de l'espace santé D.Mukwege et organisation de la conférence du docteur Mukwege.
- Inauguration d'un banc rouge, symbole des victimes de violences conjugales.
- Mise en place de l'exposition « violences, elles disent non ! », de l'exposition sur le cyberharcèlement et le cyber sexisme, de l'exposition « l'égalité, ça nous est égales ».
- Installation d'un distributeur de protections périodiques gratuites, à la maison de prévention santé.
- Acquisition de kakémonos « violentomètres » en plusieurs langues.
- Renouvellement de la campagne de communication/sensibilisation dans le cadre du 8 mars et du 25 novembre.
- Mise en place d'un partenariat avec le Centre Europe Direct (Centre d'Information Jeunesse) et la radio RGB, pour des actions de sensibilisation au cyber harcèlement et au cybersexisme dans les collèges.
- Mise en place d'un partenariat avec l'association « en avant toutes » pour des actions de stand up contre le harcèlement de rue en direction des collèges et lycées (méthode des 5 D).
- Accompagnement à la mise en place du dispositif de la Maison des Langues, porté par l'association AFI, à la maison de quartier AMH. Ce dispositif permet l'accueil, l'évaluation et l'orientation des demandeurs de cours de français sur la ville.

#### 4. Emploi

##### Les objectifs 2023 :

- Développer des actions d'aller-vers : permanences dans les maisons de quartier, ateliers collectifs animés par les conseillers en insertion professionnelle de la ville
- Dédier un poste de conseiller en insertion professionnelle dans le cadre du dispositif PLIE, et ainsi obtenir le financement du poste en répondant à l'appel à projets du Fonds Social Européen.

L'objectif est d'accompagner les personnes en difficulté et les plus éloignées de l'emploi pour leur permettre d'accéder à un emploi ou à une formation, en levant de façon individualisée les freins à l'insertion professionnelle repérés, en lien avec les autres services de la collectivité.

Les axes d'intervention sont :

- Un accompagnement renforcé basé sur des entretiens individuels aussi souvent que nécessaire, un accès à un pôle ressources (postes d'ordinateurs, téléphone, documentation)
- Le développement des clauses d'insertion dans les marchés de la ville et auprès des partenaires privés et développer les synergies d'action avec les partenaires publics et privés

L'accompagnement individuel est un gage de réussite nécessaire pour développer les parcours d'insertion des bénéficiaires et répondre aux différentes problématiques. Ainsi 101 personnes ont été accompagnées en 2021.

Le service emploi insertion participe à l'organisation du forum emploi intercommunal.

Le service s'est mobilisé aussi sur le bus de l'emploi qui permet de sensibiliser la population au plus près des quartiers.

**En matière de clauses d'insertion**, 52 390 heures ont été réalisées en 2023, principalement autour des marchés de travaux ou de services passés par la ville.

#### 5. Handicap et inclusion

##### Sensibiliser et favoriser l'inclusion dans le domaine du handicap

##### Les objectifs 2023 :

- Elargir le partenariat en intégrant de nouveaux acteurs
- Augmenter la lisibilité de l'action de la Ville dans le domaine

Le déploiement de la politique en faveur de l'inclusion se traduit à travers l'ensemble des politiques publiques (petite enfance, enfance, ressources humaines, voirie, bâti...). En parallèle, la Ville mène des actions spécifiques de sensibilisation du grand public et de mise en réseau des acteurs locaux.

#### **Réalisations 2023 :**

- Semaine du handicap : sensibilisation aux handicaps visuels sur le marché de Saint-Christophe, portes-ouvertes au jardin éducatif spécialisé Les Galopins, conférence sur la maladie d'Alzheimer, ateliers en LSF et découverte du handisport
- Poursuite des réunions du collectif handicap réunissant les acteurs associatifs et institutionnels du territoire Cergyssois.

#### Favoriser l'inclusion numérique

#### **Les objectifs 2023 :**

- Mise en place du diagnostic de la fracture numérique du territoire
- Mise en place d'un comité de pilotage interne à la collectivité

#### **Réalisations 2023:**

- La mise en place de groupes de travail partenariaux pour l'élaboration du questionnaire
- Conférence e-enfance sur les usages numériques des adolescents à l'occasion du village des familles
- Exposition sur le cyberharcèlement et le cybersexisme à l'occasion également du village des familles et de la journée internationale de la fille (11/10).

### **6. Intergénérationnel**

#### **Les objectifs 2023 :**

- Réalisation d'un diagnostic de la population senior Cergyssoise et de ses besoins afin d'affiner la programmation mise en œuvre
- Poursuite du programme d'action en tenant compte de la hausse de la demande particulièrement marquée sur certains événements (thés dansants)

Face au phénomène de gérontocroissance particulièrement marqué à Cergy, la Ville met en œuvre un programme ayant pour objectifs de lutter contre l'isolement et de favoriser le maintien à domicile des seniors cergyssois.

#### **Réalisations 2023 :**

- Diffusion d'un questionnaire en direction du public seniors : plus de 600 réponses reçues
- Mise en place d'ateliers, conférences, animations sur des thématiques intéressant le public senior : informatique, activité physique adaptée, mémoire, écriture, santé...

### **7. Logement**

Le service Logement et Accueil social assure le suivi de la politique de peuplement du territoire Cergyssois en étant l'interface entre les demandeurs de logements et les bailleurs. Il participe au relogement dans le parc locatif social. Il informe, oriente et/ou accompagne les administrés dans leurs différentes démarches, notamment sur des questions sociales.

Parallèlement, à travers la domiciliation, le service permet aux personnes « sans domicile stable » d'avoir une adresse administrative, pour y recevoir du courrier mais également pour valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

L'année 2023 a permis de renforcer l'accueil téléphonique grâce au changement du centre d'appel. Ce nouvel outil a permis de pérenniser l'accueil physique sur rendez-vous uniquement, permettant ainsi un accompagnement individualisé et une harmonisation de l'information transmise.

Ces modalités s'inscrivent dans la démarche inter- partenariale dans le cadre de « l'accueil social inconditionnel de proximité » qui s'est poursuivie tout au long de l'année, améliorant ainsi la qualité du service public rendu à la population Cergysoise.

## **8. Parentalité**

### **Les objectifs 2023**

- Soutenir les initiatives locales dans le domaine de la Parentalité
- Consolider et développer les services aux familles
- Organiser la 2<sup>nd</sup>e édition du Village des familles
- Communiquer aux acteurs du territoire et aux familles les ressources qui existent.

La parentalité est une politique publique qui se décline sur la ville de façon transversale dans plusieurs domaines : éducation, petite enfance, jeunesse, culture, animation du territoire, social, santé, intergénérationnel. Elle est portée par la commune et par une multitude d'acteurs locaux institutionnels et du secteur associatif. La Ville s'est dotée d'une délégation et d'une mission parentalité pour poursuivre le développement de cette politique, apporter de la cohérence dans les actions, coordonner les acteurs, créer des synergies entre ceux-ci au service des familles et avec les familles.

A titre indicatif les actions remarquables menées en 2023 ont été :

La seconde édition du Village des familles, du 4 au 11 octobre, dont la thématique a été « parents d'ados, parlons 'en ! » fréquentation 800 personnes

L'animation de réseau parentalité à partir d'un répertoire de 200 contacts mis à jour régulièrement

14 actions REAAP labellisées ou financées sur la commune dont 5 portées par les services de la Ville

La poursuite des permanences de médiation familiale (UDAF95) et d'écoute psychologique (SAUVEGARDE95)

La mise en place de la permanence hebdomadaire de la PMI à Visages du Monde.

La mise en œuvre de cycles de séances d'analyses de pratiques interculturelles pour les acteurs du réseau parentalité et de sensibilisation au process de protection de l'enfance pour les agents de la Ville.

Le soutien à 5 associations pour l'ouverture ou le maintien de 10 créneaux d'accueil de Lieux d'Accueil enfants Parents (LAEP) pour les futurs parents et pour les parents avec des enfants de moins de 3 ans.

Les nouveaux acteurs dans le domaine de la parentalité que sont les associations Pôle Parentalité et Compli'Cité poursuivent leurs actions et recrutent de nombreux parents heureux de bénéficier d'un accompagnement. Pole parentalité a ouvert un LAEP qui accueille les enfants les mercredis matins, et Compli'Cité propose des actions de parentalité toutes les semaines, samedi inclus. Grace à la mise à disposition de locaux par la Ville, ces associations proposent des animations du lundi au samedi pour les familles du territoire. Leurs actions ont été très remarquées et ont contribué à faire revenir les familles en maison de quartier.

## **9. Petite enfance**

### **Réalisations 2023 :**

- Le développement des dispositifs lancés en direction des parents et futurs parents (Commission consultative, Point conseil petite enfance, cafés des parents, ateliers parents/enfants...),
- La gestion et l'amélioration des conditions d'accueil des équipements existants, tout en poursuivant la mise en œuvre des réformes nationales de la petite enfance,
- Le renforcement des missions du RPE (Relais petite enfance) en direction des assistants maternels et des parents,

- L'accompagnement de porteurs de projets (crèches, micro-crèches, MAM),
- La structuration d'actions autour de l'éducation durable et la sensibilisation des équipes (lutte contre les perturbateurs endocriniens, tri sélectif, produits éco-labélisés...),
- Le lancement de la procédure de délégation de service public pour la future crèche du quartier Horloge et le choix du délégataire.
- Sécurisation clôture et portail renforcées crèche du Bontemps

## **10. Santé**

### **Objectif 2023 :**

- Favoriser la santé et la prévention

La politique santé de la ville de Cergy a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé selon laquelle la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Elle se matérialise par la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé, le déploiement des Ateliers Santé Ville et le soutien à l'installation des professionnels de santé.

### **Réalisations 2023 :**

- Ouverture de l'espace santé Denis Mukwege regroupant la Maison Prévention Santé gérée par la ville et le Centre de santé géré par une association
- Réactualisation du diagnostic santé dans la perspective du renouvellement du Contrat Local de Santé
- Mise en place d'un Village santé à destination du grand public en partenariat avec CY Université

---

## POLITIQUE PUBLIQUE RESSOURCES

---

CA 2023	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	18 721 940 €	94 414 345 €
Investissement	3 459 091 €	169 528 €

La politique publique Ressources regroupe à la fois :

- Des actions en direction des cergysois, en matière d'accueil et de démarches, ou d'archives municipales, de communication ou de participation citoyenne,
- L'ensemble des dispositifs et personnels permettant de faire fonctionner la collectivité, en termes de moyens humains, bâtimentaires, informatiques, financiers, juridiques, matériel, de communication interne et de gouvernance.

### Réalisations 2023 :

- Accueil et de relation aux administrés,
  - Poursuite de la campagne de reprise des concessions dans le cimetière communal (39 concessions reprises)
  - Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de file d'attente (mise en service dernier trimestre 2024)
  - Acquisition d'un nouveau logiciel de facturation des familles et d'un nouveau portail famille (déploiement « Petite enfance » en janvier 2024/ déploiement « Education » en juin 2024)
  - Recrutement sur le poste de Chargé de Mission Qualité de la Relation usager afin d'obtenir la certification QUALIVILLE
- Ressources internes,
  - Poursuite de l'électrification-hybridation de la flotte : passage de 21 % à 26 % de véhicules propres en 2023
  - Renouvellement de la flotte de véhicules : notamment, lancement de locations longues durées de véhicules (au titre de 2023 : 6 premiers véhicules loués) et vente de véhicules anciens
- Finances, achats, commande publique et affaires juridiques :
  - Mise en place de la nomenclature comptable M57
  - Mise en place de la nomenclature achats
  - Développement des achats durables et écologiques, des clauses environnementales, du réemploi et de la valorisation de nos biens
  - Organisation du recensement de la population
- Préservation et de développement du patrimoine, réalisation du schéma directeur immobilier et énergétique et mobilisation sur le plan de sobriété énergétique au dernier trimestre pour faire face à l'augmentation des coûts des fluides

- Ressources humaines
  - Installation des instances à la suite des élections professionnelles fin 2022,
  - Négociations et mise en œuvre des mesures liées au pouvoir d'achat et à la politique salariale (évolution des régimes indemnitaires les plus bas, PPA ect),
  - Mise en œuvre de la dématérialisation des titres restaurant au 1er janvier,
  - Accompagnement des projets de mutualisation (MDA, Cergy Soit, Classes orchestre, aménagement, clauses sociales),
  - Migration du logiciel carrières paie,
  - Création d'une cellule médico-sociale (médecin, psychologue du travail, assistante sociale) en partenariat avec le CIG,
  - Mise en place d'un Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT),
  - Lancement de la mise à jour du Document Unique (DU),
  - Préparation du diagnostic Risques Psycho-Sociaux (RPS),
  - Déploiement de l'accès aux logements inoccupés dans les écoles,
  - Evolutions en matière de lignes directrices de gestion (critères d'avancement),
  - Poursuite des mesures liées à la déprécarisation des contractuels (accès aux contrats de 3 ans pour les métiers en tension)

---

*POLITIQUE PUBLIQUE TRANQUILITE PUBLIQUE*

---

CA 2023	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	3 834 141 €	2 737 €
Investissement PPI	216 932 €	46 613 €

En 2023, La Ville a poursuivi ses actions de proximité par la présence de policiers et de médiateurs sur l'espace publique.

- Réactivation du comité d'éthique sur le vidéo tranquillité avec projection du plan pluriannuel déploiement de caméra de vidéo protection ainsi que caméra vidéo surveillance aux abords des établissements scolaires.
- Maintien des GPO (groupe partenarial opérationnel) sur l'ensemble des secteurs de la ville avec un focus particulier sur la zone Francis Combe.
- Les brigades de jour et de nuit de la police municipale ont pour mission de :
  - Veiller au respect des arrêtés municipaux
  - Lutter contre les nuisances étudiantes et les tapages nocturnes
  - Sécuriser les abords des gares
  - Assurer la logistique en cas d'intervention des pompiers
  - Sécuriser les bâtiments municipaux
  - Lutter contre les dépôts sauvages
  - Lutter contre les vols
  - Veiller au respect de la réglementation sur les enseignes lumineuses
  - Assurer des contrôles routiers et la sécurité routière sur le territoire
- Poursuite par les médiateurs des actions par objectifs :
  - Médiation sociale.
  - Veille sociale.
  - Veille technique
  - Contribuer au renforcement du lien social Accueillir et informer les habitants
- Accueil de TIG sein du service de médiation
- Préparation de la réinstallation du CLSPDR avec la création de la thématique radicalisation
- Renforcement des liens avec les partenaires locaux et institutionnels